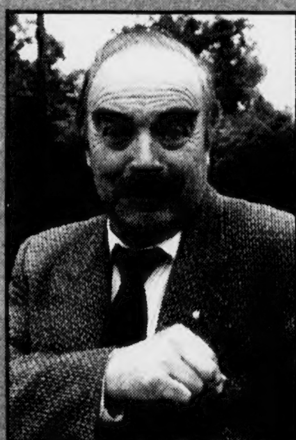
La LIBERTÉ

Vol. 87 n°15 • du 14 au 20 juillet 2000 • **SAINT-BONIFACE** 88 ¢ + taxes



Au revoir Henri!

Fier Franco-Manitobain, Henri Bergeron aura marqué l'histoire de la télé française de Radio-Canada.

■ Page 5.

Citation de la semaine

« Cette journée-là, je peux manger ce que je veux. Je peux vous dire que je me lève tôt ! »

Culturiste, Marc Fontaine doit surveiller son alimentation, sauf les samedis.

■ Page 15.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Bonnes vacances!



photo: Daniel Bahuaud

L'Arche de Zoël

De passage à Winnipeg, le coordonateur de l'Arche Canada, Zoël Breau, traverse le pays en bicyclette pour promouvoir l'organisme qui oeuvre auprès des handicapés mentaux. ■ **Page 23**.

APF

La Liberté primée

APF

Les journaux *La Liberté* de Saint-Boniface et le *Journal de Cornwall* se sont distingués lors de la remise des Prix d'excellence de l'Association de la presse francophone (APF) le 6 juillet à Mississauga, en Ontario. *La Liberté* a raflé quatre des neuf prix disponibles dans la catégorie Roland Pinsonneault, remis aux journaux à but non-lucratif.

Le journal de Saint-Boniface a remporté les prix décernés pour l'éditorial de l'année, la "Une" de l'année, la meilleure page (cahier ou section), ainsi que le prix d'excellence pour la qualité du graphisme. *La Liberté* a également reçu une mention spéciale pour la qualité du français.

Pour sa part, l'hebdomadaire le *Journal de Cornwall* a aussi récolté quatre prix, dans la catégorie des journaux à but lucratif. Le journal est-ontarien a remporté les prix du meilleur reportage, de l'éditorial de l'année, de la meilleure annonce fabriquée "maison", et du prix d'excellence pour la qualité du français.

Par ailleurs, l'APF a instauré deux nouveaux prix: le prix du meilleur site Internet et le prix de la meilleure idée promotionnelle. Le journal *Le Franco* de l'Alberta est le récipiendaire du prix pour le meilleur site Internet dans la catégorie des journaux à but non-lucratif. Le journal *Le Nord* de l'Ontario mérite le même prix pour la catégorie des journaux à but lucratif.

Quant au prix de la meilleure idée promotionnelle, on a reconnu le travail de trois hebdomadaires, toutes catégories confondues. Le 1er prix revient au journal *Le Goût de vivre* (Ontario), le 2e prix est allé à *L'Eau vive* (Saskatchewan) et le 3e prix a été remis à *L'Aviron* (N.-B.).

D'autres hebdomadaires se sont démarqués lors de la cérémonie. Dans la catégorie des journaux à but non-lucratif, *L'Aquilon* (Territoires du Nord-Ouest) a fait main basse sur les prix du meilleur reportage, de la photographie de l'année et du prix d'excellence pour la qualité du français. *Le Goût de vivre* a remporté les prix de la meilleure série d'articles et de la meilleure annonce fabriquée "maison". *Le Franco* a remporté le prix d'excellence par la qualité de son éditorial.

Depuis 1983, l'APF organise annuellement son concours des Prix d'excellence afin de reconnaître la qualité du travail accompli par les artisans de la presse écrite en milieu minoritaire au pays.

CRTC

Plus de français s.v.p.

Fatigué de ne pas avoir accès à davantage de canaux francophones ? Déçue de l'absence d'une radio de langue française dans votre région ? Si vous en avez long à dire sur les services de radiodiffusion au pays, vous avez maintenant une chance en or de vider votre sac.

Yves LUSIGNAN (APF)
et Érick THÉBERGE

Dans le cadre d'une consultation nationale, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) invite le public manitobain à lui faire part de son point de vue sur les mesures à prendre pour encourager et favoriser la prestation et l'accès aux services de radiodiffusion de langue française dans les communautés francophones et acadiennes.

Les Franco-Manitobains qui ont des commentaires à émettre sur les mesures à prendre afin d'augmenter les services en français ont jusqu'au 31 août pour faire part de leurs observations par écrit au CRTC.

L'organisme entend profiter de l'occasion pour recevoir des commentaires sur son projet de politique sur l'accroissement de la disponibilité de services spécialisés dans la langue de la minorité.

Ce projet de politique prévoit un plus grand accès aux canaux spécialisés francophones qui seront distribués à l'avenir en mode numérique, dans les marchés où le nombre de personnes qui connaissent la langue française est d'au moins 5 000 ou 10 % de la population totale du marché.

Le CRTC ne prévoit cependant aucune modification à l'actuelle politique qui porte sur la distribution en mode analogique, qui considère qu'un marché est désigné francophone si 50 % de la population est de langue maternelle française. Autrement, l'accès aux canaux français est laissé à la bonne volonté du câblodistributeur.

De son côté, la Société franco-manitobaine (SFM) entend déposer un mémoire afin de faire connaître ses revendications au sujet des services de radiodiffusion en français au Manitoba, notamment en ce qui concerne les domaines de la télévision, la radio, la câblodistribution et les hautes-technologies, comme l'Internet. Le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher, souhaite que les Franco-Manitobains aient davantage accès à des canaux français et une plus grande programmation en français afin de combler les lacunes existantes sur le câble.

À ce sujet, le CRTC veut notamment aborder les questions suivantes :

Quels sont les lacunes et les défis que présente la prestation de services de radio et de télévision (y compris la télévision spécialisée, payante et à la carte) de langue française dans les communautés de minorité francophone du Canada ?

Quels sont les lacunes et les défis que présente la disponibilité de services de langue française sur l'ensemble des systèmes de distribution de radiodiffusion du pays ?

Comment les progrès technologiques peuvent-ils contribuer à relever ces défis ?

De quelle façon pourrait-on encourager et favoriser l'accès au plus large éventail possible de ces services dans les communautés de minorités francophones ?

Comment s'assurer que le système canadien de radiodiffusion reflète la diversité des communautés dans tout le pays ?

Des consultations régionales auront lieu cet automne et seront suivies d'une audience publique. Le CRTC doit déposer son rapport au gouvernement fédéral au plus tard le 31 décembre.



La famille Roy vous invite à célébrer le cinquantième anniversaire de mariage de Charles-Émile et Thérèse Roy le 22 juillet 2000.

Messe célébrée à 13 h 30 suivie d'un thé/café rencontre à la salle de Saint-Eugène 1009, chemin Ste-Marie.

Votre présence sera votre cadeau.

JOURNÉE CHEYENNE

Où il fait bon se revoir

Pour une dixième année consécutive, les résidants de Sainte-Agathe sont invités à participer le 22 juillet à la Journée Cheyenne. « Cette journée existe pour que tout le monde de la communauté de Sainte-Agathe et des environs ait du plaisir », mentionne une des organisatrices, Thérèse Dorge. Cette année, l'événement aura lieu sur le terrain de l'aréna.

Fidèle aux années passées, la journée débutera à 9 h par un déjeuner aux crêpes offert gratuitement. À compter de 11 h, les experts en lancer de fer à cheval pourront faire leurs preuves en participant à un tournoi. Des parties de volley-ball de plage sont aussi prévues au même moment.

Lors de l'ouverture officielle à 13 h, plusieurs invités sont attendus. Le préfet de la municipalité, les députés des comtés de Provencher et de Morris ainsi que des représentants du Conseil de développement économique du Manitoba (CDEM) doivent entre autres prendre part à la fête.

La soirée se poursuivra en humour et en danse. Des saynètes entameront la soirée à compter de 20 h pour ensuite céder la place au groupe musical Yogie and the Stray Cats. Des feux d'artifice devraient éclairer le ciel vers les 22 h 30.

Des activités pour les plus jeunes comme le maquillage, des jeux gonflables, du bricolage, des jeux de tirs sur but et de tirs au radar auront lieu toute la journée. Le coût de participation à la Journée Cheyenne est de 2 $ par personne.

S. P.



La famille Pambrun vous invite à venir célébrer
le 50e anniversaire de **François** et **Denise Pambrun**,
ainsi que
le 25e anniversaire de **René** et **Jo-Anne Pambrun**,
Gilles et **Desneiges** (née Pambrun) **Roy**,
le samedi 15 juillet 2000.

Renouvellement de leurs vœux
à la paroisse St-Martyrs Canadiens
à 11 h suivi d'un thé-rencontre de 12 h à 15 h.

Votre présence sera votre cadeau!

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur et rédacteur en chef par intérim: **Pascal DUBÉ** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Sandra POIRIER, Érick THÉBERGE** et **Mylène CRÊTE** (Stagiaire) • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455

APF

OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

Botte et swingue

Hot dogs, tourtières, glissades dans la neige, traîneaux à chiens, les Blue Bombers vibreront au rythme du Festival du Voyageur le 28 juillet à l'occasion du match les opposant aux Alouettes de Montréal.

Érick THÉBERGE

Les Blue Bombers et le Festival du Voyageur s'associent pour la présentation du match du 28 juillet, contre les Alouettes de Montréal. À cette occasion, un programme d'animation entièrement francophone sera proposé au grand public venu encourager les Blue Bombers au stade de Winnipeg.

« Le Festival est chargé d'assurer tout le volet animation de la rencontre, explique la directrice de la programmation du Festival du Voyageur, Roselle Turenne. Il y en aura pour tous les goûts. On invite toutes les personnes munies d'un billet pour la partie à se présenter au stade en début de soirée pour assister aux festivités d'avant-match. »

Un spectacle sera présenté à 17 h 30 dans l'enceinte du stade, mettant en vedette Edmond Dufort et Belle Folie. L'hymne national du Canada sera interprété par le groupe Madrigal.

Pendant le spectacle, les Associés du Fort Gibraltar et le personnel du Festival du Voyageur seront costumés pour servir des mets typiquement canadiens-français, comme de la tourtière.(1)

À la mi-temps, le groupe Rudimental fera danser les meneuses de claque des Blue Bombers. À la fin de la joute, Paul Lachance fera entendre sa guitare pour clore la soirée.



Archives La Liberté

Le Festival du Voyageur invite les Franco-Manitobains au match des Blue Bombers le 28 juillet contre les Alouettes de Montréal.

En marge de ces activités, le festival a prévu une glissade avec de la vraie neige ainsi que des traîneaux à chien qui se mettront à courir lorsque les Blue Bombers marqueront des points. De plus, la mascotte des « Bleus » et celle du Festival du Voyageur seront dans la foule afin d'encourager les partisans à soutenir bruyamment l'équipe locale.

Roselle Turenne indique que l'association entre les deux organismes permettra au Festival de bénéficier d'une visibilité et d'une promotion sans pareilles dans une période habituellement tranquille pour le Festival. « Les Blue Bombers ont connu les deux pires saisons de leur histoire, constate-elle. Ils font donc beaucoup d'efforts pour se rapprocher de la communauté winnipegoise. C'est dans ce cadre-là qu'ils nous ont contacté pour assumer l'animation de cette partie. En échange de quoi, nous bénéficions d'une bonne publicité pendant la joute. Le public pourra voit le logo du festival un peu partout dans le stade. »

Selon Roselle Turenne, les organisateurs attendent près de 22 000 personnes, ce qui représente une bonne foule. « Nous encourageons tous les Franco-Manitobains à porter une ceinture fléchée ou à se costumer pour l'occasion », invite-t-elle en terminant.

(1) Les personnes disposant d'un costume d'époque et désireuses de participer à cette activité se verront offrir le billet de la rencontre. Ils n'ont qu'à téléphoner au Festival du Voyageur pour donner leur nom.

DSFM

Finalement, une école

Parents et élèves de l'école Lavallée ainsi que les dirigeants de la Division scolaire franco-Manitobaine (DSFM) verront bientôt un rêve de longue date se réaliser. La première pelletée de terre soulignant la construction d'une école francophone dans le sud de Saint-Vital a eu lieu le 13 juillet sur le terrain désigné à l'angle de la rue Dakota et du chemin John-Forsyth.

« Finalement, s'est exclamée la présidente de la DSFM, Yolande Dupuis. Après plusieurs années, qui ne se sont pas passées sans défi, on procèdera d'ici quelques jours à la construction d'un bâtiment. On n'est plus que contents. Maintenant, il nous reste à espérer que l'école sera prête pour le début de l'année scolaire 2001-2002. »

Le contentement se fait aussi ressentir du côté des parents. Comme l'indique le président du comité scolaire, Pierre Beaulieu, cette construction est attendue depuis longtemps. « On souhaitait cette pelletée de terre depuis longtemps, mentionne-t-il. Ce ne sera plus que des écrits et des paroles, mais du concret, du solide. »

Cette nouvelle école occupera une superficie de 64 627 pieds carrés et comprendra entre autres 19 salles de classe, un gymnase, une bibliothèque, une salle d'ordinateurs, une salle de musique, un local de sciences et de technologies ainsi qu'un local pour une garderie. « L'école sera construite de façon à ce qu'elle puisse être agrandie », précise Yolande Dupuis.

La compagnie winnipegoise, Man-Shield Construction Inc., est chargée de mener à terme ce projet qui est présentement évalué à plus de 6 millions de dollars.

Le 12 décembre 1997, la ministre de l'Éducation de l'époque, Linda MacKintosh, recommandait la construction d'une école francophone dans le sud de Saint-Vital. Au moment d'aller sous presse, la cérémonie où devait avoir lieu la levée de la première pelletée de terre n'avait pas eu lieu.

S. P.

Éditorial

Des élections à la mi-octobre

Si la tendance se maintien, *La Liberté* prévoit que des élections fédérales auront lieu à la mi-octobre. Une prédiction audacieuse me direz-vous. Pas nécessairement si l'on se fie aux différentes rumeurs qui circulent en Ontario. Je vais même aller plus loin en affirmant que si Jean Chrétien ne déclenche pas des élections dès cet automne, il se pourrait fort bien qu'il se retrouve en situation de gouvernement minoritaire, sinon carrément, à l'opposition officielle !



par Pascal DUBÉ

L'accession de Stockwell Day à la tête du Parti de l'alliance canadienne est venu brouiller les cartes et bien des stratèges politiques doivent maintenant revoir leur stratégie en vue des prochaines élections fédérales. Pour Jean Chrétien, le temps presse. Avec la course au leadership du Parti de l'alliance, ce sont les partis de la droite qui accaparent toute l'attention médiatique. Une situation qui ne fait évidemment pas l'affaire des libéraux.

Jean Chrétien ne peut se permettre de laisser Stockwell Day se préparer pour la prochaine campagne. Rappelons que Stockwell Day a récolté beaucoup d'appui en Ontario au cours de la course à la direction de son parti. La question est maintenant de savoir si cela pourrait ébranler le château fort libéral ?

De passage dans la région de Toronto la semaine dernière, j'ai eu la chance de discuter avec des représentants de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) et du bureau du Québec à Toronto qui m'ont confié que leurs organisations se préparaient pour des élections vers la deuxième semaine d'octobre. Et c'est clair que c'est en Ontario que ça va se jouer.

Un collègue éditeur de l'Est ontarien me faisait d'ailleurs remarquer que lors de la dernière élection fédérale, bien que les libéraux aient remporté quelque 99 des 101 sièges de l'Ontario, les réformistes de l'époque avaient recueilli plusieurs votes. Maintenant qu'ils ont un nouveau chef, une nouvelle équipe comprenant plusieurs anciens militants conservateurs et visiblement le vent dans les voiles, il ne serait pas surprenant de voir l'Alliance remporter quelques sièges en Ontario. D'où la menace non seulement d'un gouvernement minoritaire à Ottawa, mais peut-être même d'un nouveau premier ministre provenant de l'Ouest canadien.

Peut-être que je vais un peu trop vite en affaires. Peut-être que Joe Clark a encore des cartes cachées dans sa manche ... Peut-être que le chef du Parti néo-démocrate à Ottawa, madame ... c'est quoi encore son nom ... Ah ! oui, Alexa McDonough, aidé de ses collègues du Manitoba et de la Saskatchewan, va causer la surprise. Peut-être que le Bloc québécois va devenir un Parti national ... Peut-être aussi que je me trompe et qu'une majorité de Canadiens sont toujours satisfaits du travail des libéraux et ne sont pas encore exaspérés de voir Jean Chrétien aux nouvelles de fin de soirée. Avouez quand même qu'avec Paul Martin aux commandes du Parti libéral, ça serait plus intéressant.

La Liberté

Comme vous l'avez sûrement lu à la « Une », *La Liberté* a reçu encore cette année sa juste part des prix d'excellence décernés par l'Association de la presse francophone (APF). Quatre prix cette année, soit le prix du meilleur éditorial, de la meilleure qualité graphique, de la « Une » de l'année et la meilleure promotion (cahier ou section). Notons également l'attribution par le jury d'une mention spéciale pour la qualité du français.

Il va de soit que nous sommes très heureux de voir notre travail reconnu par nos collègues et je profite de l'occasion pour féliciter tous les membres de l'équipe (présents et anciens) qui travaillent très fort à toutes les semaines pour vous offrir le meilleur journal possible (faut bien se vanter un peu, sinon qui va le faire à notre place!!!). Un merci tout spécial à l'ancienne directrice et rédactrice en chef, Sylviane Lanthier. C'est sous sa direction que le journal s'est mérité ces belles récompenses. Merci également aux membres du conseil d'administration de Presse-Ouest qui travaillent dans l'ombre, mais qui nous appuient et nous donnent les outils nécessaires pour la bonne gestion du journal.

Tout cela ne veut cependant pas dire que tout va bien dans le meilleur des mondes. Au cours des dernières semaines, plusieurs de nos abonnés se sont plaint, avec raison d'ailleurs, des délais déraisonnables de livraison du journal dans les communautés. Je peux vous assurer qu'ici, au journal, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter ces délais, même améliorer le service qui vous est offert. Nous avons même rencontré à deux reprises depuis avril des représentants de Poste Canada afin de leur faire part de nos inquiétudes et de notre insatisfaction quand au service offert. Chaque fois, on se butte sur la même réponse : Poste Canada a trois jours ouvrables pour livrer le journal, soit jusqu'au mardi, et qu'ils font tout ce qui est en leur mesure pour répondre à cet impératif. Dans le cas où le journal arriverait après ces trois jours, même si on se plaint du service, il n'y a rien de plus que l'on puisse faire. Croyez-moi, la frustration est aussi grande de notre part que chez-vous.

Tout ce que je peux vous assurer, c'est que dès notre retour des vacances, nous allons nous pencher sérieusement sur les moyens à prendre pour s'assurer que nos abonnés reçoivent le journal le vendredi, comme c'est supposé. Toutes les options seront étudiées. En attendant que des mesures soient prises, je vous demande simplement d'être patient. La solution au problème de livraison n'est pas simple et ne sera pas sans répercussions sur le personnel ou sur les coûts de l'abonnement.

Passez de belles vacances ! De retour le 4 août.





La famille Collette vous invite à célébrer le 50e anniversaire de leurs parents
Marcel et Florence

En leur honneur, un thé-rencontre aura lieu **le dimanche 23 juillet 2000 de 14 h à 17 h** au Club Noret à Saint-Malo (Manitoba)

Votre présence sera votre cadeau.

À VOUS la parole

Opinion bien exprimée

Monsieur le rédacteur,

Bonjour à vous M. Dubé, ainsi qu'à Mme Jamault, qui est l'auteure de la Chronique religieuse dans *La Liberté* du 30 juin au 6 juillet.

Félicitations madame, pour votre opinion tellement à point et si bien exprimée.

Je crois sincèrement que si plus de gens osaient, comme vous, faire connaître leurs convictions, frustrations, les choses changeraient, dans la direction que vous mentionnez. Il faut que ça viennent là!

Étant donné que c'est le temps des vacances et que sans doute plusieurs ne verront pas cet article, pourriez vous M. le rédacteur, le faire paraître à nouveau, un peu plus tard dans la saison?

C'est tellement bien dit! Merci.

Au plaisir de vous lire.

Henri Desharnais
Le 6 juillet 2000

Écrivez-nous!

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

HENRI BERGERON

Un pionnier des ondes s'éteint

Le décès d'Henri Bergeron, premier annonceur à CKSB et à la télévision de Radio-Canada, laisse le Manitoba français et la francophonie canadienne dans le deuil.

Daniel BAHUAUD

Henri Bergeron, le premier annonceur de la télévision française de Radio-Canada, est décédé le 10 juillet à Montréal, à l'âge de 75 ans, emporté par un cancer de l'intestin.

Animateur, annonceur et reporter, Henri Bergeron est surtout connu pour avoir présenté pendant 18 ans l'émission *Les Beaux Dimanches* à Radio-Canada. Le Franco-Manitobain est né le 17 mai 1925 à Saint-Lupicin d'une famille de souche française et canadienne-française fière de sa langue.

À l'âge de 12 ans, il se rend à Saint-Boniface pour faire ses études classiques au Collège de Saint-Boniface. Passionné de théâtre, il fréquente de 1944 à 1948 le Cercle Molière, où ses talents de communicateur se font tout de suite remarquer.

Malgré son intention de compléter une formation en droit à l'Université du Manitoba, il abandonne ses études pour se donner à la radio. En 1946, il devient un des trois premiers annonceurs de CKSB. En 1949, il quitte la province pour devenir annonceur-réalisateur et ensuite directeur des programmes à CKCH à Hull au Québec.

En 1952, Henri Bergeron, passe à la télévision et devient le premier annonceur de Radio-Canada. Pendant ses 33 ans au réseau, il a été présentateur et animateur de prestigieuses émissions telles *L'heure du concert*, *Concert pour la jeunesse* et *Les Beaux Dimanches*. Récipiendaire de plusieurs prix, il est nommé officier de l'Ordre du Canada en 1978. Après sa retraite en 1985, Henri Bergeron publie plusieurs livres, notamment ses mémoires, *Un bavard se tait… pour écrire*, qui relatent son enfance au Manitoba. Il a également publié un roman, *L'Amazone*, ainsi qu'un guide pour les communicateurs, *La communication… c'est tout!*.

La disparition d'Henri Bergeron a touché plus d'un Franco-Manitobain, qu'il s'agisse de parents, amis, collègues ou de simples téléspectateurs. Tous sont unanimes à noter son grand attachement à la communauté et la province qui l'avaient vu grandir.

« Au Québec, Henri affichait ouvertement ses racines, souligne la sœur du défunt, Suzanne Prince. Il racontait souvent à ses collègues de travail des anecdotes tirées de son enfance à Saint-Lupicin. En effet, le retour au Manitoba était toujours pour lui un retour aux sources. Sa province natale lui manquait souvent. Lorsqu'il était animateur de radio à Hull, il revenait en auto pour nous retrouver. Et ce n'était pas uniquement sa famille qui lui manquait. Il aimait sa communauté d'origine et se faisait un plaisir de l'appuyer. Je me souviens qu'en 1970, il était très heureux d'animer l'ouverture du premier parc du Voyageur. »

Sylvie Ross, qui a préparé la rédaction de ses mémoires pour les Éditions du Blé, abonde dans le même sens. « Son cœur était ici, note-t-elle. Lorsqu'il nous avait contacté en novembre 1988, je lui ai fait remarquer qu'il pouvait facilement publier dans une grande maison à Montréal. Il insistait sur une maison de l'Ouest. C'était un geste bien intentionnel. »

Tous se rappellent également de son français impeccable, né d'un amour de la langue et d'un travail ardu de perfectionnement qui s'est continué longtemps après sa retraite.

« C'était un homme qui travaillait très fort, souligne son collègue du temps à CKSB, Léo Rémillard. Lorsque nous étions tous deux animateurs de radio, je voyais qu'il voulait monter dans sa profession. Je ne lui en voulais aucunement. Au contraire, j'admirais ses nombreux talents et sa ténacité. Lorsque les pères jésuites nous soulignaient nos erreurs de français, il acceptait volontiers leurs commentaires et soignait encore davantage sa plume. »

« C'est extraordinaire qu'un homme né dans un petit patelin entouré de la mer anglaise soit devenu le modèle du bon parler français au Québec, lance à son tour Sylvie Ross. Ce que Maurice Richard était au hockey, Henri Bergeron l'était pour la langue française. »

Suzanne Prince souligne que cet amour du français et cette éthique du travail chez son frère remontent à sa tendre enfance. « Maman était fière de sa culture et elle l'a beaucoup inspiré, explique-t-elle. Henri, qui a toujours été sérieux, a pris ses leçons à cœur. D'autant plus qu'il se donnait corps et âme dans sa tâche. Lorsque papa lui demandait d'entreprendre quelque chose, on savait que ça allait être bien fait. »

Henri Bergeron était aussi un homme cultivé qui avait compris que la culture, c'est l'ouvrage de toute une vie. « Il savait qu'il y avait toujours moyen d'améliorer son style, et était très ouvert aux suggestions que je lui faisais, mentionne Sylvie Ross. C'était un homme cultivé, mais sans prétention. Lorsque je l'ai rencontré pour la première fois, j'étais intimidée, mais son charme m'a rendu complètement à l'aise. C'est, je crois, ce que les téléspectateurs aimaient de lui. Ça se sentait à l'écran. »

« C'est très vrai, ajoute à son tour Suzanne Prince. Henri avait un sérieux qui lui a conféré une grande dignité dans sa façon de se présenter à la télévision, mais en même temps, on sentait qu'il était un des nôtres. Henri ne s'est jamais mis au-dessus de la famille. Il n'était pas une vedette, mais notre frère. »

Pour sa part, Léo Rémillard se souvient surtout de sa grande sincérité. « Il aimait s'entretenir avec tout le monde, note-t-il. C'était un homme de principe qui aimait sa famille et sa communauté. Rendu au Québec, elles lui manquait. Maintenant qu'il est disparu, c'est lui qui nous manquera. »

Les funérailles d'Henri Bergeron ont eu lieu le 13 juillet à l'église Sainte-Madeleine de Montréal.

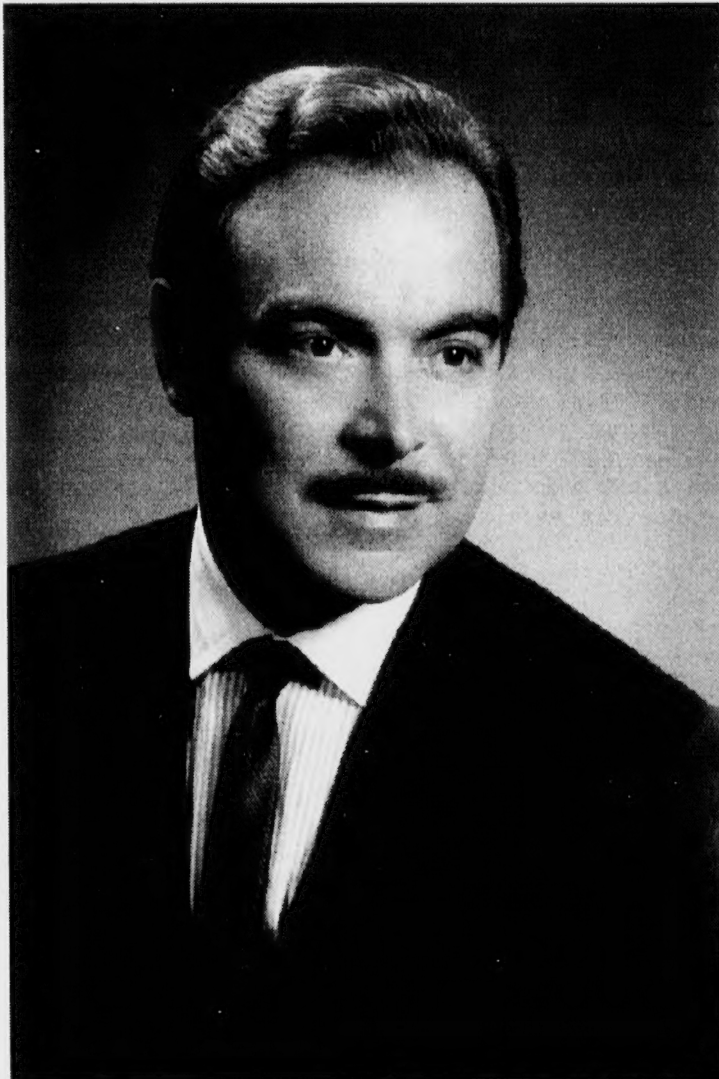


Photo : gracieuseté la Société historique de Saint-Boniface

Henri Bergeron vers 1960.



photo: Daniel Bahuaud

Entre-lacs, à votre service!

C'est par un samedi ensoleillé que les nouveaux propriétaires du Dépanneur Entre-lacs de Saint-Laurent, Louise Tétrault et Daniel Asselin, ont procédé à l'ouverture officielle de leur entreprise, le 17 juin. Une cinquantaine de résidants sont venus rencontrer le jeune couple et constater les aménagements qui ont été faits au magasin. Les propriétaires ont agrandi l'édifice et refait la façade du magasin en y ajoutant une véranda de style Western. Ils ont aussi redonné vie à la station-service, abandonnée en 1996.

GÉRARD LÉCUYER

Un retour aux sources

L'ex-ministre manitobain de l'environnement mènera des études d'impacts pour la Commission de la protection de l'environnement.

Érick THÉBERGE

Le ministre de l'environnement du Manitoba, Oscar Lathlin, a annoncé, le 6 juillet, onze nouvelles nominations à la Commission de la protection de l'environnement. Bien connu pour son engagement dans ce secteur d'activité, Gérard Lécuyer fait partie des nouveaux membres de cet organisme.

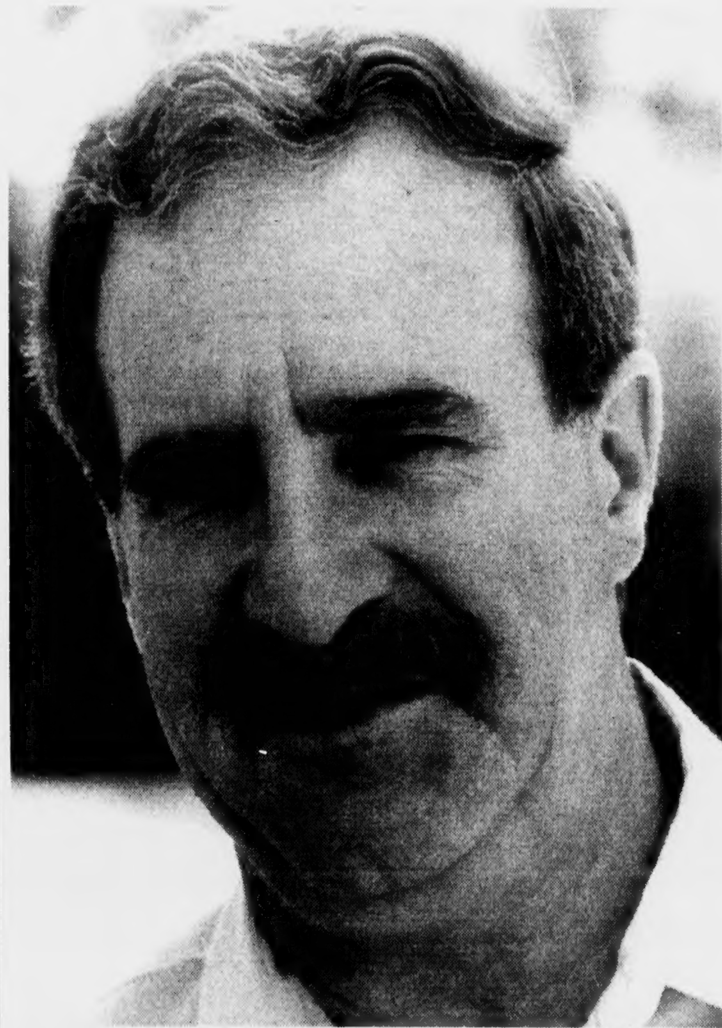
Gérard Lécuyer a été ministre manitobain de l'environnement ainsi que de la santé et de la sécurité au travail de 1982 à 1988. Il a aussi œuvré comme consultant dans le domaine de l'environnement.

Pour l'ex-ministre, cette nomination est une façon d'explorer une autre facette de son engagement tout en mettant à profit son expertise environnementale. « J'ai toujours été près de la cause environnementale, signale Gérard Lécuyer. Quand j'étais ministre, j'étais la personne qui prenait les décisions importantes en environnement. En tant que consultant, j'ai eu l'occasion par la suite de lire plusieurs rapports en participant aux audiences de la commission. À l'avenir, je serai celui qui fera les recommandations des études de la commission. »

Gérard Lécuyer précise que le rôle de la Commission de la protection de l'environnement est d'étudier les impacts environnementaux d'un projet de développement d'importance. « Par exemple, si une coupe d'arbre serait prévue ou si une entreprise souhaiterait s'implanter près d'un cours d'eau, explique-t-il, notre travail consiste alors à minimiser les effets néfastes sur l'environnement et à assurer un développement durable. »

Pour l'ancien professeur de géographie et de sciences sociales, cette nomination s'inscrit dans la continuité de son engagement envers la cause environnementale. « J'ai commencé à m'intéresser à l'environnement dans les années soixante, raconte-t-il. À l'époque, j'étais enseignant à la division scolaire de Saint-Boniface et j'avais l'habitude de sensibiliser mes élèves à leur environnement immédiat. Soit je les encourageais à faire des recherches sur la rivière Seine et sur des entreprises polluantes, soit j'animais des discussions en classe sur des sujets environnementaux. Depuis ce temps, j'ai un vif intérêt pour cette cause. Au fil des années, mon engagement est devenu plus sérieux et je me suis rendu au sommet du ministère de l'environnement. »

À la demande du ministre de l'environnement, la Commission de la protection de l'environnement peut tenir des audiences publiques, donner des recommandations et mener des enquêtes sur des dossiers environnementaux.


Archives La Liberté

Gérard Lécuyer est nommé à la Commission de protection de l'environnement.

HÔPITAL GÉNÉRAL SAINT-BONIFACE

Hôte d'un Congrès international

Mylène CRÊTE

Winnipeg sera, du 6 au 11 juillet 2001, l'hôte du 17e congrès mondial de la Société internationale d'étude du métabolisme cardiaque (SIÉMC). L'événement qui se tiendra au Centre des congrès de Winnipeg rassemblera quelque 3 500 spécialistes du fonctionnement du coeur et des maladies cardiaques.

Le secrétaire d'État de Diversification de l'économie de l'Ouest, Ronald Duhamel, a fait l'annonce, le 13 juillet, d'une subvention de 200 000 $ allant au Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface pour l'organisation du congrès. « Ce sont 200 000 $ qui, en guise de coup de pouce, vont engendrer des retombées de 4 millions $ », affirme-t-il.

Le directeur de l'Hôpital général Saint-Boniface, Hubert Gauthier, croit, pour sa part, que le Congrès stimulera l'économie de Saint-Boniface. « Le Congrès aura un impact touristique sur Saint-Boniface, dit-il. Il y aura des délégations en provenance de pays francophones qui, au-delà du contenu des conférences, vont s'intéresser à la communauté franco-manitobaine. »

Les spécialistes du monde entier découvriront les percées en matière de produits pharmaceutiques, d'interventions chirurgicales et de matériel scientifique que leur présenteront des compagnies de renommée internationale. Un forum portant sur la santé cardio-vasculaire sera offert gratuitement au public. Ce 17e Congrès triennal tenu par la SIÉMC sera présidé par le Dr. Naranja S. Dhalla de l'Hôpital général Saint-Boniface.

La pluie fait des ravages

Partout dans la province, les agriculteurs espèrent avoir quelques jours de répit du temps pluvieux, sans quoi la qualité des cultures va grandement diminuer.

Daniel BAHUAUD

Partout au Manitoba, les pluies abondantes, voire trop abondantes, inquiètent les agriculteurs. Dans plusieurs régions déjà, on parle de récoltes de qualité inférieure.

À La Broquerie, Raymond Pelletier se compte chanceux d'avoir complété sa première coupe de foin. L'agriculteur et éleveur souligne qu'il a présentement cinq pouces d'eau dans ses champs. « D'autres n'ont pas pu couper leur foin, mentionne-t-il. Ça fait un mois qu'il pleut. Si nous n'avons pas un peu de répit, seulement dix jours, ça deviendra urgent. Les fermiers du voisinage sont pas mal stressés. Chez moi, ça va encore assez bien. J'ai perdu un peu d'orge et de canola. Mais si la situation ne s'améliore pas, ça va aller de mal en pis. J'ai déjà perdu 20 % de mon maïs. »

La vallée de la rivière Rouge a subi, elle aussi, des pertes. À Saint-Jean-Baptiste, le temps froid et sec du printemps, ainsi que les pluies récentes, n'ont pas aidé les producteurs de colza. « Près de 10 % des champs est déjà noyé, affirme le gérant de la section des engrais chez Agricor, Léon Lafond. Ce n'est pas récupérable. D'autant plus qu'il y a un danger important de maladie. L'humidité pourrait faire pourrir les racines. Tous les agriculteurs de la région ont arrosé leurs champs de fongicide, mais la pluie pourrait nuire à son efficacité. Ce qui est embêtant, c'est qu'il faut avoir une bonne récolte pour avoir une marge de profit décente, compte tenu du prix actuel du colza. »

Léon Lafond souligne par contre que la récolte de blé sera probablement normale. À Sainte-Agathe, c'est ce qu'espère Albert Courcelles. « On se compte pas mal chanceux, dit-il. On n'est pas dans les pires, comme les agriculteurs d'Oak Bluff et de Saint-François-Xavier qui on eu beaucoup de pluie. Par contre, il faudrait que ça arrête! Il y a de l'eau dans les champs, et plus il y en a, plus le risque de maladie sera élevé. On a déjà arrosé notre canola, mais c'est coûteux. »



Archives La Liberté

Les pluies ont été dévastatrices dans les champs du Manitoba.

À Minnedosa, Normand Lemoing explique que si sa terre a été épargnée, la région environnante ne l'a certainement pas été. « Il est tombé sept pouces de pluie entre Minnedosa et Neepawa, dit-il. Dans mon petit coin, mon blé, mon colza et mes pois sont très beaux et prometteurs. Mais dans la région, ça va mal, surtout en ce qui a trait au foin. La première coupe n'a pas été bonne. »

Seule La Montagne semble avoir été épargnée des grands dégâts. À Saint-Léon, Luc Labossière se dit même « très chanceux ». « On est en bonne condition, dit-il. Nous n'avons pas eu les grandes pluies qui ont nuit la semaine dernière au nord et au sud de La Montagne. Par contre, même ici, les agriculteurs se disent inquiets de l'humidité. Le risque de maladie est assez important. On aura certainement pas eu la meilleure année au monde! »

AIDE FINANCIÈRE

5,5 milliards $ de plus

Le ministre fédéral de l'Agriculture, Lyle Vanclief, et ses homologues provinciaux ont signé le 5 juillet à Fredericton au Nouveau-Brunswick un accord assurant le soutien du revenu agricole.

Intitulé Programme canadien de revenu agricole (PCRA), le nouvel accord apportera plus de stabilité financière au secteur agricole. Il vise à régler les problèmes liés au revenu agricole causés par les mauvaises conditions climatiques, la fluctuation des prix et les subventions étrangères. Le PCRA comprend notamment les avances de fonds automnales, le compte de stabilisation du revenu net, l'assurance-récolte et, pour la première fois, un soutien permanent en cas de catastrophe.

Une enveloppe de 5,5 milliards $ sera créée pour le PCRA, le gouvernement fédéral y consentant 3,3 milliards $ et les provinces 2,2 milliards $. Les coûts seront partagés entre le fédéral et les provinces selon la formule habituelle de 60 : 40.

FESTIVAL FOLK

Un public grandissant

Les amateurs de musique folk n'ont pas délaissé le Festival Folk, malgré les pluies abondantes tombées dans la nuit de jeudi à vendredi. Selon les chiffres préliminaires, la 27e édition du festival aurait enregistré le deuxième plus haut taux de participation.

Sandra POIRIER

« Les chiffres préliminaires démontrent que le nombre total des entrées tournerait aux alentours de 34 000, indique le directeur général du Festival Folk, Pierre Guérin. Ce qui situerait la 27e édition du Festival Folk comme étant la deuxième meilleure année dans son histoire. C'est pas mal impressionnant surtout quand on pense aux divers problèmes causés par la pluie tombée dans la nuit de jeudi à vendredi. »

La pluie et la boue n'auront donc pas découragé les campeurs, les bénévoles, les artistes et le public venus d'un peu partout en Amérique du Nord. « Malgré les précipitations, les gens sont restés et d'autres personnes sont venues, souligne Pierre Guérin. De plus, les organisateurs se sont vite retournés de bord. Même s'il nous a fallu improviser, le vendredi matin, toutes les scènes étaient fonctionnelles. Ce qui a eu pour effet de réconforter artistes et public. L'atmosphère au festival de cette année était exceptionnelle. »

Quelques jours seulement après le spectacle de clôture de la 27e édition du Festival Folk, Pierre Guérin se disait encore surpris du succès qu'a connu l'événement de cette année. « Puisqu'on avait dû changer la date du Festival l'an dernier en raison des Jeux panaméricains et que deux autres festivals avaient lieu en même temps que le nôtre, on s'attendait à accueillir un peu plus de monde, mais pas autant que ça. »

Nouveautés

Du succès, le Festival Folk en a connu sur plusieurs lignes, puisque même les nouveautés de cette année ont été des réussites. « La venue de l'Orchestre symphonique de Winnipeg était une des plus grosses productions que le Festival Folk n'avait jamais présentée, précise Pierre Guérin. Il y avait des risques à certains niveaux dont entre autres celui de la réaction des gens. Mais, je crois que la réaction générale a été très positive autant du côté des musiciens de l'Orchestre, des artistes invités que du public. La soirée était de plus très variée au niveau musical. Cette collaboration va d'ailleurs probablement avoir des retombées sur les concerts qui seront présentés par l'Orchestre dans les deux ou trois prochaines années. Les musiciens et les artistes ont vraiment aimé l'expérience. »



photo: Sandra Poirier

Les chiffres préliminaires indiquent que près de 34 000 personnes auraient circulé sur le site du Festival Folk qui a eu lieu du 6 au 9 août au parc provincial Birds Hill.

À part la présentation de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, le festival de cette année a innové avec le programme Young Performers. « Ce programme laissait place dans la journée du vendredi à la relève, indique Pierre Guérin. Au total, 56 jeunes artistes âgés de 10 à 24 ans sont montés sur une des scènes du festival. De plus, ces jeunes ont aussi participé à des ateliers de formation avec des artistes impliqués dans le festival. Cette expérience sera sûrement répétée au cours des prochaines années parce qu'elle a bien été reçue par le public. »

Les organisateurs du Festival Folk ont aussi implanté cette année un programme d'enseignement intitulé Comment organiser un festival. Pour cette première tentative, les organisateurs ont accueilli sept stagiaires. Ces apprentis ont entre autres suivi une semaine de cours théorique, avant de vivre l'expérience pratique lors du festival. Ce programme prend fin environ deux semaines après la clôture du festival pour permettre l'évaluation de l'événement.

Nouveau directeur

Directeur général depuis maintenant neuf ans, Pierre Guérin a laissé savoir qu'il songe à tirer sa révérence à l'automne. « Cela n'est pas encore confirmé, précise-t-il. On verra bientôt. Neuf ans à occuper le même poste, c'est mon record. Il y a sûrement d'autres projets sur lesquels j'aimerais travailler, mais rien n'est encore décidé. »

Au cours de ces neuf années, Pierre Guérin a entre autres collaboré à la stabilité de l'organisme. « Surtout au niveau financier, dit-il. On a aussi ajouté beaucoup plus d'artistes internationaux dans la programmation. On a aussi fait place à la découverte de nouveaux artistes et on a aussi travaillé pas mal fort pour former un bon esprit d'équipe. »

Pierre Guérin a tout de même assuré que même s'il tirait sa révérence, la programmation du Festival Folk garderait toujours une place pour des artistes francophones. « Mes prédécesseurs ont toujours invité des artistes francophones à prendre part au festival, enchérit-il. Un événement comme celui-là ne peut ignorer le public francophone. »



VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le lundi 17 juillet 2000

LIEU : Salle du Comité municipal, 604, chemin St. Mary's

HEURE : **17 h** - Séance publique pour étudier une demande de modification d'une entente de zonage (MEZ 3/2000), une demande d'approbation d'un usage conditionnel (DUC 167/2000D) ainsi qu'une demande de dérogation (DAD 490/2000D) relativement au local désigné le **1026, chemin St. Mary's**, et pour modifier la Clause 2.f) de l'entente sur le zonage régissant ledit local, qui interdit l'établissement d'un restaurant avec service à l'auto (usage commercial « C2 »), afin d'autoriser l'aménagement d'un restaurant de 2 659 pieds carrés avec service à l'auto pour la compagnie Arby's.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

Diane M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél. : 986-5414

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

FESTIVAL FRINGE

Du français, des francophones

La troupe Papier d'été montera Le Petit chat Miroir, la seule pièce française du festival Fringe, tandis que la Franco-Manitobaine, Micheline Marchildon, présentera sa série de monologues en anglais, She's Go It Sewed Together.

Daniel BAHUAUD

Les mordus du théâtre français et des contes pour enfants auront de quoi se régaler au festival Fringe, car la troupe Papier d'été, originaire de Saint-Boniface, présentera la pièce *Le Petit chat Miroir* d'Annette Béguin.

La seule pièce francophone du festival Fringe, *Le Petit chat Miroir* est un récit charmant qui saura plaire tant aux adultes qu'aux enfants. L'action se déroule en France, à l'époque de la révolution industrielle. Miroir (Christian Beaudry) est un chat de gouttière affamé. Or, pour échapper à sa faim, il fait un pacte avec le sorcier Punaise (Philippe Beaudry), qui promet de le soigner. En échange, le chat devra se laisser engraisser jusqu'au moment où il sera dévoré!

« J'ai une fille de trois ans et je voulais monter une pièce pour jeunes, souligne Sylvie Beaudry, qui a assumé la mise en scène du *Petit chat Miroir*. J'ai réussi à recruter plusieurs amis et membres de ma famille pour réaliser ce projet!

« Les enfants aimeront les animaux, les gestes comiques et ridicules du sorcier, sans parler des deux marionnettes animées par Bill Leclair et des décors très imagés d'André Lavergne, mentionne la résidante de Saint-Boniface. Les adultes apprécieront pour leur part la touche d'ironie et les accents faustiens du texte. Il y a certainement de quoi se divertir pour trois quarts d'heure! »

Le Petit chat Miroir met en vedette Christian Beaudry, Philippe Beaudry, Nicole Beaudry, Monique Beaudry et Yann Boisonneault. La pièce sera présentée à 19 h chez Borealis Books au 468 rue Main les 21 et 22 juillet et du 26 au 30 juillet. Billets : 5 $ adultes, 3 $ enfants.

Micheline Marchildon en action!

Si le Fringe accueille une troupe francophone, quoi de plus naturel pour une Franco-Manitobaine de présenter une pièce en anglais? Une habituée de l'improvisation et du Cercle Molière, Micheline Marchildon s'est dite qu'il était temps de se faire connaître à Winnipeg.



Photo : gracieuseté Sylvie Beaudry

Christian, Philippe et Monique Beaudry dans *Le Petit chat Miroir*.

Un cocktail de différents personnages, *She's Got It Sewed Together* fait valoir la polyvalence de la jeune comédienne, qui campe tous les rôles. Dans cette série de sketchs comiques pour adultes, Micheline Marchildon donnera vie à une jeune femme séduite par l'éclat de la grande métropole, une chanteuse de cabaret qui a connu ses hauts et ses bas, une animatrice qui se laisse emporter par ses émotions et finalement une aînée qui démontre sa sagesse par ce qu'elle choisit de ne pas dire.

« J'ai souvent constaté qu'on se culpabilise tous parce qu'on n'est pas aussi organisé qu'on aimerait l'être, mentionne-t-elle. On connaît tous ces moments où on ne se sent pas à la hauteur de nos standards. On se compare aux autres, qui semblent si bien gérer le travail, la maison et la vie sentimentale. Je me suis dite qu'il fallait rire un peu de cette situation, si ce n'est que pour arriver à s'en défaire. Après tout, on devrait prendre ses responsabilités au sérieux sans se prendre trop au sérieux! »



Photo : gracieuseté Festival Fringe

Micheline Marchildon.

She's Got It Sewed Together sera présenté à 8 h 15 à la Pockets Bar & Grill, au 171, avenue McDermot, du 20 au 22 juillet et du 24 au 29 juillet. Billets : 6 $.



photo: Daniel Bahuaud

Nos immortels

Trois plaques commémorant l'intronisation de Pauline Boutal, Roland Mahé, et Roger Léveillé au Temple de la renommée de la culture ont installées le 4 juillet au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Conçues par Madeleine Vrignon, les plaques avaient été présentées aux trois récipiendaires lors de la soirée gala du 27 novembre 1999, qui a également marqué le 25e anniversaire du CCFM. Artiste et directrice du Cercle Molière décédée en 1992, Pauline Boutal s'est adonnée avec passion à la peinture et au théâtre. Roland Mahé a été reconnu pour sa contribution au développement du théâtre au Manitoba français. Il a succédé à Pauline Boutal comme directeur artistique du Cercle Molière. Roger Léveillé a publié une douzaine de romans et de recueils de poésie, et a contribué au rayonnement de la littérature franco-manitobaine.

Le Babillard

RECHERCHÉS

✎ La langue française vous passionne ? La Télévision de Radio-Canada recherche des concurrents et des concurrentes pour le jeu questionnaire ***Des Mots et des Maux.*** Les personnes intéressées à participer peuvent se procurer une trousse de candidature avant le 15 août en téléphonant au (613) 724-5177 ou à l'adresse suivante radio-canada.ca/television/mots/. Le formulaire se trouve dans la section "pour participer".

✎ **Pluri-elles** offre toujours un service de jumelage pour les femmes qui ont été ou sont victimes de violence conjugale. Si vous avez besoin de support ou si vous souhaitez être bénévole, communiquez au 233-1735.

CONCOURS

✎ ***Concours de création WEB Francomania :*** les francophiles âgés entre 16 et 25 ans ont jusqu'au 31 juillet pour soumettre une de leurs créations multimédias dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : nouvelle, reportage, chanson et création libre. Pour vous inscrire, remplissez le formulaire disponible sur le site Web et faites-le parvenir avant le 31 juillet.

AÎNÉS

✎ La Fédération des aînés franco-manitobains vous invite le 18 juillet dès 10 h 45 au ***pèlerinage à la Sainte Vierge,*** organisé par le Club La Berceuse de Saint-Malo. Messe à 10 h 45, dîner à 12 h au Club Noret au coût de 6 $ par personne et heure sainte à 13 h 30. Veuillez réserver votre repas auprès de Eva Frédette au (204) 347-5529 ou de Jean Botherel au (204) 347-5355 avant le 14 juillet. En cas de pluie, la messe sera célébrée en l'église de Saint-Malo.

LORETTE

✎ Le comité du livre historique de la paroisse vous invite à participer à une ***collecte de fonds***. Tirage de trois prix au mois d'août. Pour l'achat de billets, contactez Priscilla au 878-2758 ou Jean-Baptiste au 878-3303.

SAINTE-AGATHE

✎ Développement communautaire Sainte-Agathe vous invite à la ***journée Cheyenne*** le 22 juillet. La journée débutera par un déjeuner aux crêpes (gratuit) de 9 h à 11 h. L'ouverture officielle aura lieu à 13 h. Il y aura des activités pour tous les âges. Info : 882-2337.

✎ Tous les paroissiens de Sainte-Agathe et d'Aubigny ainsi que les amis de ***l'abbé Dominic Umoh*** sont invités le 1er août à 19 h 30 à une ***soirée d'adieu*** en son honneur au Centre culturel et communautaire. Venez en grand nombre le saluer. Info : 882-2337.

SAINTE-ANNE

✎ Dans le cadre de l'année jubilaire, ***trois jours de prières spéciales*** présidés par le père Maurice Dionne auront lieu les 20, 21 et 22 juillet. Deux messes de pèlerinage auront lieu le 23 juillet à 10 h en français et à 12 h en anglais. Précéderont les confessions à 9 h et aussi entre les deux messes. L'église de Sainte-Anne a été déclarée lieu de pèlerinage diocésain pour l'année jubilaire, toutes les personnes qui participeront, recevront l'indulgence du Jubilé. Info : Suzanne Huberdeau au 422-8823

SAINT-BONIFACE

✎ Avez-vous entendu ce qui se passe à ***la Petite École*** ? Nous avons une nouvelle animatrice, une excellente programmation, des centres d'intérêts (mathématiques, lecture, art dramatique, etc.) des tas de nouveaux livres et des jouets. Nous sommes une prématernelle française et nous avons aussi une classe de francisation. Pour info et inscriptions contactez Monique au 235-0468 ou 231-2296.

✎ ***L'Union nationale française*** organise le 16 juillet un BBQ au 541 rue Giroux. Il y aura également cette même journée un tournoi de pétanque dès 13 h sur le terrain de fer à cheval du Centre culturel franco-manitobain. Info : 233-2520.

✎ Le Centre de counselling, ***Service du conseiller*** organise le 10 août à 13 h au Parcours de golf Rivière-aux-Rats à Saint-Pierre-Jolys son 2e ***tournoi de golf (Texas Scramble).*** Coût : 55 $ par personne (inclut golf, repas, prix et reçu pour fin d'impôt de 25 $).

✎ ***Le Centre de ressources Saint-Boniface / Norwood*** offre diverses activités estivales. La programmation régulière sera de retour en septembre. Info : Marie au 944-4270.

SAINT-MALO

✎ ***Le Festival*** est à la recherche de candidats de tous âges pour pouvoir couronner la reine ou le roi du festival. Le meilleur vendeur de billets sera couronné le 1er septembre. Pour tenter votre chance, donner votre nom à Aline Pilotte au 347-5249 avant le 31 mai.

SAINT-NORBERT

✎ Le ***Parc provincial du Patrimoine*** (40, promenade Turnbull) vous invite à revivre l'histoire des premiers pionniers du Manitoba. Participez à une visite guidée en anglais ou en français de trois maisons anciennement habitées par les Métis et les Canadiens Français. Les heures d'ouverture sont de 10 h 30 à 17 h 30 les lundis, jeudis vendredis, samedis et dimanches. Info : 269-5377.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ Inscrivez votre équipe ***au tournoi de Slo-Pitch*** (mixte 6-4) qui aura lieu du 4 au 6 août dans le cadre des ***Folies grenouilles***. 130 $ par équipe. Maximum de 64 équipes. Pour info et inscriptions, téléphonez à Brian au 433-7562.

✎ ***Le Centre d'emploi jeunesse du Manitoba*** est à la recherche de jeunes qui désirent travailler et d'employeurs. Pour information, appelez Maxine au 433-7544 ou rendez-vous au bureau au 471, rue Sabourin entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au jeudi ou avant 15 h 30 le vendredi.

SAINT-VITAL

✎ La prématernelle francophone pour les trois et quatre ans de l'école Lavallée, ***Les Tournesols***, possède encore des places pour le programme de français les mardis et jeudis matin. Des places sont aussi disponibles pour le programme de francisation les lundis, mercredis et vendredis après-midi. Info : auprès de Debby au 254-0752 ou Pauline au 254-2821.

PRIX ET BOURSES

✎ Les nouveaux formulaires de demande de bourse et de subvention pour ***l'aide annuelle de Francofonds*** sont prêts. Communiquez avec Lucienne ou Rachel au (204) 237-5852 ou par écrit à Francofonds, 340, boulevard Provencher, pièce 204, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G7. La date limite pour la soumission des demandes est le 30 septembre.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

FOLIES GRENOUILLES

Et que ça saute!

L'événement promet une multitude d'activités aux festivaliers.

Mylène CRÊTE

Les Folies grenouilles sont de retour. La 31e édition de l'événement se tiendra du 3 au 6 août à Saint-Pierre-Jolys. Parmi les activités proposées durant cette fin de semaine de festivités, quelques-unes font la renommée du festival.

Les gens pourront profiter d'un barbecue lors de la soirée en plein air du 4 août. Ils pourront aussi voir une prestation des danseurs folkloriques du Manitoba et danser dans la rue au rythme de l'animation musicale. Le groupe King Key se produira en spectacle pour l'occasion.

Le spectacle équestre, les kiosques d'artisanat, la parade et la danse pour les adolescents tiendront les festivaliers de tous âges occupés durant toute la fin de semaine. Ils pourront aussi se batailler avec des oreillers ou faire la guerre avec des balles de peintures avant d'aller pêcher quelques poissons.

Des tournois de balle molle et de volley-ball se dérouleront aussi les 5 et 6 août au Parc Carillon. Les enfants pourront profiter des nombreuses activités organisées pour eux durant toute la fin de semaine. Les adultes auront l'occasion d'entendre la formation Flesh Tone Rockets la soirée du 5 août.

La fameuse compétition de sauts de grenouilles aura lieu les 5 et 6 août sur l'estrade en forme de demi-lune aménagée à cette fin. Plusieurs participants y feront sauter leurs grenouilles afin de remporter les prix en argent.

Le festival sera cloturé par un spectacle du groupe Reckless durant la soirée du 6 août. Les organisateurs attendent entre 8 000 et 9 000 personnes pour l'événement.

Le secret d'une bonne grenouille

Martin Hébert n'en est pas à sa première compétition aux Folies Grenouilles. Ce jeune homme de 28 ans, participe aux Sauts de grenouilles du festival depuis l'âge de 6 ans.

Cette compétition durant laquelle chaque participant doit faire sauter une grenouille le plus loin possible a pour origine la venue de la Reine Elizabeth II à Saint-Pierre-Jolys. Les gens du village avaient alors décidé d'organiser un événement qui s'inspirait du surnom « frog » donné aux francophones.



photo: Mylène Crête

Martin Hébert, gagnant des Sauts de grenouilles édition 1999.

Martin Hébert connaît plusieurs trucs pour que les grenouilles qu'il choisi sautent loin. L'an passé, une de ses grenouilles lui avait rapporté 200 $ en devenant la championne sauteuse.

« Le plus droit elle saute, le plus loin elle va », lance-t-il. Il choisit soigneusement à l'oeil les petites bêtes qu'il fera sauter le matin même des Sauts de grenouilles. « Il faut que leurs pieds soient parallèles avec leur corps et que leurs jambes soient assez longues pour former un angle de 65 degrés », confie-t-il.

Martin Hébert croit cependant que la peur de la grenouille la fait bondir un peu plus. « Il ne faut pas apprivoiser les grenouilles sinon elles n'auront pas peur et ne sauterons pas assez loin », affirme-t-il.

Le jeune homme semble fin prêt pour les Sauts de grenouilles, d'autant plus qu'il fêtera son 29e anniversaire le 3 août. « Je vais peut-être gagner cette année, dit-il. On ne sait jamais! »

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer présente Paul Lachance le 14 juillet ; ***Danielle Hébert*** le 21 et ***Caroline Simard*** le 28 juillet. ***Au Mârdi Jazz Jazz Air*** le 18 juillet ; ***June Harris*** le 25 juillet et ***Jeff Presslaff*** le 1er août. Les spectacles débutent à 19 h 30 sur la terrasse ou en cas de pluie à 20 h 30 au Foyer. (233-8972).

Au théâtre Lyric du parc Assiniboine : le 15 juillet à 19 h ***Swing Cat*** et le 16 juillet à 13 h ***Jake Chenier***. Également, les 26, 27 et 28 juillet à 19 h ***Ballet in the Park***. Ne manquez pas la formation franco-manitobaine ***Rudimental*** le 3 août à 19 h.

Jazz on the Rooftop présente le 27 juillet à 19 h 30 un mélange de jazz et de klezmer ***From both ends of the Earth*** qui met en vedette Marilyn Lerner, Daniel Koulack, Paul Pacanowski, Rick Shadrach Lazar et David Wall. Une soirée gospel sera présentée par ***Mark Reeves*** et ***The Travelling South Choir*** le 3 août à 19 h 30. Coût : 18 $ à la porte. Info : 786-6641.

THÉÂTRE

Sur les traces de Riel est présenté jusqu'au 3 septembre du mercredi au vendredi à 14 h et à 19 h ainsi que les samedis et dimanches à 14 h, 16 h et 19 h. Les représentations de la pièce alternent entre le français et l'anglais et sont présentées au cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface au coût de 4 $.

Le ***Festival Fringe*** battra son plein du 20 au 30 juillet dans le quartier de la Bourse et dans les diverses salles de théâtre. Info : 942-6537.

CINÉMA

IMAX présente ***Michael Jordan to the MAX ; Dolphins ; Adventure in Wild California*** et ***Heartland*** jusqu'au 4 septembre. Représentations à 13h, 15 h, 19 h et 21 h du lundi au vendredi et à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h et 21 h les samedis et dimanches. Billets 10,50 $ pour les adultes et 8,50 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. Info : 956-4629

EXPOSITIONS

Au Centre culturel franco-manitobain, voyez l'exposition ***Marcel Barbeau : le fleuve en escales 1953-1990*** jusqu'au 30 juillet.

Exposition au Musée des beaux-arts : ***Recent Acquisitions of Contempporary Art 1997 to 2000.*** Également, ***Mozes*** de Marcel Gosselin jusqu'au 7 août, ***Desires and Imaginings : The George Swinton Collection of "Innocent"Art*** jusqu'au 3 septembre ; ***FULL / Empty : Superficial Abundance and Profound Loss*** jusqu'au 24 septembre ; ***Gems : Selections from French Historical Collection*** jusqu'au 24 septembre ; ***Nocturne : From Twilight Until Dawn*** jusqu'au 30 septembre ; et ***The View from Here : Selections from the Canadian Historical*** jusqu'au 31 décembre.

Au Musée de l'Homme et de la Nature : Nouvelle exposition ***Timeless Treasures : Opening the Vaults***. Également, ne manquez pas la galerie de la ***Compagnie de la Baie d'Hudson***. Info : 956-2830.

La ***Galerie Urban Shaman*** Inc. (91, rue Albert, au rez-de-chaussée) présente jusqu'au 29 juillet l'exposition Riel's Rebellion de Riel Benn, Sioux. Les heures d'ouverture sont du mercredi au samedi de 11 h à 16 h. Info : 942-2674.

FAMILLE

Manitoba Stampede & Exhibition du 20 au 30 juillet à Morris. Info : 746-2552.

Au Centre d'interprétation du marais Oak Hammock : ***le pique-nique des pionniers*** les 22 et 23 juillet. Également, ***nuit d'astronomie*** le 27 juillet à 20 h. Info : 467-3300.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

FOLK FESTIVAL

Débuts celtiques

Mylène CRÊTE

André LaCroix est un passioné de musique celtique. À un point tel qu'il a décidé de former son propre groupe nommé Men in Kilts. « J'aime l'énergie de la musique celtique, lance-t-il. C'est une musique acoustique qui permet de faire plusieurs harmonies. »

Ce Franco-Manitobain originaire de Saint-Claude s'est joint à ses trois comparses il y a environ huit mois. « J'ai appelé David, un de mes amis, pour qu'on joue de la musique ensemble, explique-t-il. Puis, nous avons décidé d'introduire son cousin et d'appeler un autre de nos amis pour compléter le groupe. »

Depuis, les quatre amis ont joué sur plusieurs scènes de la région. Le groupe s'est entre autre produit en spectacle à la Fourche, à la mi-temps de l'équipe de basket-ball les Cyclones et à la Red River Exhibition en plus de jouer ici et là dans des cafés.

« Un des rêves que nous avions lorsque nous avons formé le groupe était qu'un jour nous puissions jouer sur le *main stage* du Folk Festival », raconte André Lacroix. Ce rêve est en partie devenu réalité lorsqu'ils ont appris par hasard la nouveauté du Folk Festival nommée Young Performers Stage.



photo: Mylene Crête

André Lacroix, guitariste du groupe Men in Kilts

Cette opportunité leur permettait, moyennant des frais d'inscription, de profiter de l'expérience de musiciens de renom et de se produire en spectacle sur une des scènes du Festival. Après s'être dûment informés, Men in Kilts n'ont pas hésité à s'inscrire.

Ils n'ont pas joué sur la scène principale du festival, mais André Lacroix considère l'expérience comme étant unique d'autant plus que le groupe a pu profiter des conseils de Richard Moody. « C'est un pas de plus dans la direction où nous voulons aller, explique le jeune homme de 22 ans. Nous avons eu la chance de *jammer* et de parler avec un artiste connu. Il semblait impressioné par notre musique. »

Les trois chansons jouées par Men in Kilts l'après-midi du 7 juillet ont fait danser les spectateurs du Folk Festival, chose qui a rendu les quatre musiciens très heureux. « Quelqu'un est venu nous voir pour nous offrir d'aller jouer au Celtic Festival à Régina en février, lance André Lacroix. C'est sûr qu'on veut y aller pour avoir la chance de connaître une autre province. »

Entre-temps, Men in Kilts jouera au Festival Folk de Brandon et sur la scène principale du Folklorama. Les quatre jeunes hommes prévoient, d'ici la fin de l'été, enregistrer un démo avec le temps en studio qu'ils ont gagné au Talent Search de Holland. « Nous aimerions tous faire carrière avec notre groupe, confie André Lacroix. L'industrie de la musique est un milieu qui est très prometteur. »

CONSEIL DES ARTS

Jean-Louis Hébert nommé

La ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme du Manitoba, Diane McGifford, a annoncé le 15 juin la nomination de Jean-Louis Hébert au Conseil des Arts du Manitoba.

Ancien directeur administratif du Centre culturel de Saint-Boniface et du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), Jean-Louis Hébert collabore au Cercle Molière depuis 30 ans. Il a joué dans une vingtaine de pièces dont la plus récente, **La visite de la vieille dame**, qui a tenu l'affiche en novembre 1999. Il œuvre également au sein du conseil d'administration et du comité artistique du Cercle Molière.

Jean-Louis Hébert fait partie des 14 nouveaux membres du Conseil des Arts du Manitoba. Le Conseil des Arts du Manitoba est un organisme indépendant mis sur pied en 1965 et dont les membres sont nommés par le gouvernement provincial. Il a comme mandat d'élaborer des politiques pour les artistes professionnels et les organismes artistiques, peu importe la discipline, et de leur fournir une contribution financière pour assurer la viabilité de leurs activités.

É.T.

Correspondances

**par Charles Leblanc
et Bertrand Nayet**

Lettres fictives, remplies de réalité, échangées entre deux écrivains d'ici. Un chalet et un lac, des routes et des villes. Une lecture d'été, quoi !

Cher Monsieur B.,

Assis à une petite table semi-circulaire, adossée au mur de la chambre d'hôtel qui est ma demeure depuis deux jours, le plateau de la table exactement à la hauteur de la base du dormant de la fenêtre, je lis ta lettre et j'essaie de me regrouper, comme disent les militaires, pour t'écrire quelques mots. La lumière des néons d'en face, quelques passants dans la rue en bas, du jazz à la radio et un verre de vin à la main, soit une ambiance idéale.

Après une courte soirée à Ottawa pour une séance de lecture à l'université, au cours de laquelle j'ai lu mon poème comique sur l'hiver après avoir demandé à l'auditoire de visualiser le matin du 15 janvier, j'ai discuté jusque tard dans la nuit avec un groupe d'étudiants en littérature. Il n'y a pas à dire, leur jargon est meilleur que le mien, mais ils m'ont fait voir des choses dont je n'avais pas conscience en écrivant. Ça arrive de temps en temps et ça me fait toujours plaisir de voir s'étendre la portée des signes tracés sur le papier.

Je suis maintenant à Toronto pour participer à un colloque sur « l'identité en milieu minoritaire » à titre d'écrivain de l'Ouest qui vit et publie en milieu minoritaire francophone. J'ai participé hier à un groupe de discussion avec des experts universitaires et, ce soir, je fais une lecture avec d'autres poètes « minoritaires » venus d'un peu partout en Ontario.

C'est comique comme ça rejoint notre discussion sur ton roman, qui se propose justement de « fixer » l'identité franco-manitobaine. Et ça me pousse à te dire que tu dois d'abord raconter une histoire avant d'illustrer une thèse quelconque, et surtout la thèse évanescente de l'identité franco-manitobaine. Dans ce pays, on se penche sur la question et on attrape un mal de dos tous les quinze ou vingt ans. Des fois, je me dis que si les Canadiens cessaient de se demander qui ils sont, ils disparaîtraient. Quant aux Québécois, ils ont réglé depuis longtemps la question de leur identité. Ils savent qu'ils sont différents et distincts. Toutefois, ils ne s'entendent pas sur la façon de manifester leur identité dans le vaste monde, comme un pays ou une province ayant un statut spécial. Tout ça pour dire que les fameuses caractéristiques identitaires doivent émaner de l'histoire et non la dicter. Voilà pour le sermon!

Mais je suis un peu tanné de parler d'identité. Pour faire en sorte que les gens en prennent conscience, l'identité collective doit se traduire par des lois et des institutions : établissements d'enseignement, des entreprises, des immeubles et des groupes à vocation culturelle, etc. Une fois que la réglementation et les institutions sont en place, il s'agit de les conserver et de les améliorer en fonction d'objectifs démocratiques. Voilà pour la stratégie. Les tactiques peuvent différer (de l'aplaventrisme lèche-cul au terrorisme, en passant par le parlementarisme et la révolution populaire). Quant à la question de l'identité individuelle, c'est un problème différent, même si l'identité qu'un groupe se donne influe sur celle de ses membres. Si elle est forte et précise, elle permet à chacun et à chacune de se conformer en se sentant bien de le faire ou de se révolter contre un ennemi bien défini. Voilà pour le deuxième sermon. Alors revenons à ce chalet.

J'assume, en effet, que tu es dans un chalet relativement moderne et non dans une cabane en bois rond. Et Pauline qui vient te voir de temps en temps. Je suis jaloux. Je n'aurais jamais dû te la présenter, j'aurais dû la garder pour moi. Mais dans ce temps-là, j'étais marié et je ne courraillais pas.

Il pleut depuis mon arrivée, mais ça ne m'a pas empêché d'aller me promener dans les environs du Centre des congrès et de la fameuse tour du CN, près de voies de chemin de fer vides, et dans le quartier asiatique, le dimanche après-midi, juste pour respirer les odeurs du marché. J'ai eu aussi le temps de prendre quelques verres avec mes confrères et consoeurs poètes qui participent au même colloque. La plupart sont préoccupés de leurs lecteurs et de la diffusion de ce qu'ils écrivent dans leurs propres collectivités et ailleurs. On parle d'échanges, de visites mutuelles, d'organisation, de regroupement « hors Québec ». Et on se dit que le ton de la poésie identitaire avait changé depuis l'époque des poètes de l'Hexagone à Montréal, dans les années 1950 et 1960, regroupés autour de Gaston Miron et de Jean-Guy Pilon.

Les poètes sont passés du ton épique de l'appel au pays et de l'amour un peu métaphysique de la femme confondu à celui du pays à un ton plus ironique, parfois défaitiste (y a rien à faire, on va nous assimiler tous) et parfois prolétarien (un pays pour le peuple et non pour les élites). Et de plus en plus de poètes lâchent le thème du pays pour englober le monde entier, qu'il soit géographique ou émotif.

On se dit aussi qu'on est chanceux de vivre ici plutôt qu'aux États-Unis, où les fondations privées ont supplanté l'aide gouvernementale aux artistes de toutes les disciplines, ce qui leur donne le choix de jouer les fous du roi ou les bureaucrates pour les riches ou de mourir de faim. J'exagère, bien sûr, car il existe des réseaux parallèles qui permettent à ceux et celles qui ne veulent pas jouer le jeu de survivre. Et on se dit aussi, après quelques verres de plus, qu'on devrait écrire des chansons, car ça peut payer plus que des poèmes.

Je reste à Toronto pendant quelques jours pour visiter mon oncle établit ici depuis longtemps. Des nomades, ces Canadiens français. J'ai des cousins un peu partout dans le pays, partis à l'aventure, comme on dit. Je vais essayer d'en visiter quelques-uns à Hamilton et Peterborough.

Réponds-moi, dis-moi comment avance ton « work-in-progress ». Je t'écrirai de Moncton, mon prochain arrêt sur la route du papier imprimé.

Salut

Monsieur C.



DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Les scouts à l'heure de l'écologie



Dans *La Liberté* du 29 mai 1980, on pouvait lire: « Afin d'encourager l'écologie et la préservation de la nature, de faire connaître le mouvement scout et de compléter son projet «Plantation», l'Association des scouts du Canada a accompli un geste spectaculaire en fin de semaine dernière à Sainte-Anne-des-Chênes, alors qu'environ 600 personnes, incluant des troupes de Castors, Louveteaux, Éclaireurs, Pionniers et Routiers, ainsi que des parents et amis du mouvement, ont participé à la plantation de milliers d'arbres, le dimanche 25 mai. Rassemblement fraternel de participants: (de gauche à droite) Robert Bourbonnière, Rhéal Michaud, Gilles Bédard, Richard Loiselle, Stacey Selder, Marcel Champagne et Ronald Simard. ».

Recette

Super biscuits aux Smarties

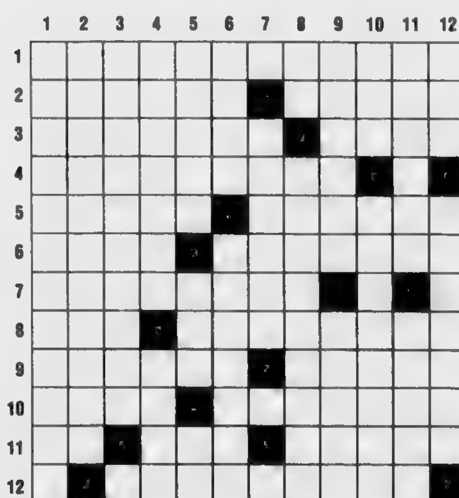
1 1/2 t. (375 mL) de farine tout usage
1 c. à thé (5 mL) de bicardonate de soude
1 c. à thé (5 mL) de sel
1 t. (250 mL) de shortening
3/4 t. (175 mL) de sucre
1/2 t. (125 mL) de cassonade, tassée
1 c. à thé (5 mL) de vanille
2 œufs
2 t. (500 mL) de flocons d'avoine
1 1/2 t. (375 mL) de Smarties

- Dans petit bol, mélanger la farine, le bicarbonate de soude et le sel.
- Dans un grand bol, battre le shortening avec le sucre, la cassonade et la vanille jusqu'à ce que le mélange soit léger. Incorporer les œufs, un à la fois, en battant bien après chaque addition. Ajouter petit à petit le mélange d'ingrédients secs en continuant de battre. Incorporer les flocons d'avoine et 1 t. (250 mL) de Smarties.
- Remplir à ras bord des cuillerées à soupe (15 mL) de pâte à biscuit. Garnir chaque biscuit de deux ou trois des Smarties qui restent. Cuire les biscuits au four à 350 °F (180 °C) de 10 à 12 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Laisser refroidir sur les plaques 5 minutes, puis transférer sur des grilles jusqu'à refroidissement complet.

Donne environ 4 1/2 douzaines de biscuits.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 104



HORIZONTALEMENT

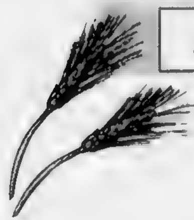
1. Temps qui suit la guerre (pl.).
2. Vif dans ses mouvements. – Dépérisse, s'affaiblisse.
3. Force occulte qui fait agir. – Me porte, agis.
4. Ustensile de ménage pour la salade.
5. Rideau. – Trace, reste.
6. Peu fréquent. – Élargir obliquement.
7. Témoigner, prouver.
8. Petit singe. – Facilement.
9. Faisais son nid. – Jeu de cartes.
10. Grossier. – Capricieuse, changeante.
11. Doublée. – Poisson rouge. – Rases, coupes ras.
12. Fragment de rameau de vigne.

VERTICALEMENT

1. Lotion que l'on étend sur la peau pour calmer le feu du rasoir (pl.).
2. Personne qui se produit en public.
3. Se détachera sur un fond.
4. Débarrassée de son eau. – Ancien émirat de l'Arabie.
5. Panneau en lattes. – Singe d'Amérique. – Gamme.
6. Administre. – Extrême maigreur (pl.).
7. Mausolées islamiques.
8. Éminence. – Bandeau qui maintient la chevelure.
9. Laissa voir. – Masse d'argent.
10. Se précipita. – Mettant sa confiance en.
11. Instrument chirurgical. – Peinte allemand 1867-1956.
12. Possessif. – Distances assez longues parcourues à pied.

RÉPONSES DU N° 103

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	I	V	E	R	T	I	M	E	N	T	O
2	I	N	A	P	A	I	S	E	S	■	E	N
3	S	E	C	A	B	L	E	■	S	A	N	D
4	C	R	U	T	■	T	R	U	A	N	D	E
5	E	T	I	E	R	■	E	R	R	E	R	■
6	R	I	T	■	E	V	■	E	T	R	E	S
7	N	E	E	R	L	A	N	D	A	I	S	E
8	E	S	■	H	A	L	G	I	N	E	■	C
9	M	■	R	E	T	I	E	N	T	■	E	R
10	E	S	■	T	A	S	S	A	■	E	T	E
11	N	A	R	I	N	E	■	L	I	V	E	T
12	T	I	R	E	T	■	G	E	N	E	S	E



À CIEL OUVERT

Un rideau levé sur le monde

Henri Bergeron, Les Beaux Dimanches et la télévision française ont contribué à la culture d'un bon nombre de Franco-Manitobains. Il faut veiller à ce que nos médias continuent à offrir à la jeunesse un point de vue tout francophone.



Daniel BAHUAUD

C'est avec une tristesse teintée de nostalgie que j'ai appris le décès d'Henri Bergeron. Sa voix, animée d'une dignité chaleureuse, cette voix que nous avons tous connue, s'est malheureusement tue.

Je ne me suis jamais entretenu avec le fameux annonceur. Pourtant, je n'ai qu'à me fermer les yeux pour l'entendre à nouveau, puisque sa voix a fait partie du rituel de la fin de semaine de mon enfance. En plus de la *Soirée du hockey*, la messe et la visite chez les grands-parents, il y avait *Les Beaux Dimanches*! Chez nous, l'émission était incontournable.

Je suppose qu'en partie, cette fidélité était née d'une fierté toute franco-manitobaine. Nous invitions, après tout, un des nôtres dans notre salon. D'autant plus que, comme le fameux annonceur, mon père est natif de Saint-Lupicin. Quel velours que de voir un coparoissien au réseau national! Un coparoissien fier de ses racines qui, une fois devenu vedette, n'a d'ailleurs jamais tourné le dos sur sa communauté d'origine. Par conséquent, on se faisait un devoir de regarder fidèlement son émission.

D'autre part, passionné de culture qu'il l'était, il faut constater qu'Henri Bergeron s'était lié à un programme de qualité. Chaque semaine, on pouvait assister à un concert symphonique, un ballet, une représentation théâtrale, un bon film et j'en passe. Je savoure jusqu'à aujourd'hui le souvenir de ses soirées agréables passées ensemble en famille. Et j'ose croire que, sans qu'il l'ait su, Henri Bergeron a contribué à mon amour de la langue et de la culture françaises. D'autres expériences, plus personnelles, ont contribué certes à cet amour, mais l'éminent annonceur y a certainement joué pour quelque chose. C'est aux *Beaux Dimanches* que j'ai vu pour la première fois une pièce de Molière et d'autres grands classiques. C'est aux *Beaux Dimanches* que j'ai entendu pour la première fois du Bizet, du Chopin et du Berlioz. J'aimais aussi, les fameux "entretiens" entre personnages historiques, où se côtoyaient César et Rousseau, Henri IV et De Gaule.

Accompagné du français impeccable d'Henri Bergeron, le rideau se levait sur un monde encore plus riche et vaste que je ne le croyais. C'était, pour moi, une expérience culturelle clé. Ainsi, le petit gars de campagne que j'étais a vite compris que le français, c'était une langue de culture, une langue *importante*, servant à plus que les emplettes au magasin général.

La télé de qualité a un tel impact, surtout dans un milieu minoritaire.

En faisant le point sur l'influence d'Henri Bergeron et de la télévision française, je ne veux pas pour autant négliger les autres médias, qui nous ont aidés et qui nous aident toujours à faire rayonner la culture francophone.

Plus que jamais, nous avons donc besoin de notre journal et de notre radio, sans quoi nous risquons de nous noyer dans une mer anglaise. Plus que jamais, il nous faut les outils pour donner à nos jeunes l'occasion de comprendre que le français n'est pas uniquement une langue scolaire. Tout autant que l'anglais, le français est la langue du divertissement, de l'art et de la culture. Tout autant que l'anglais, sinon plus, le français, c'est aussi une langue d'idées.

Colonne vertébrale des médias franco-manitobains, *La Liberté* publie depuis 1913. Elle devra cependant sans cesse travailler pour rejoindre les jeunes, les guidant des années "*Bicolo*" à celles du *Journal des jeunes* pour ensuite aboutir à l'actualité et les pages culturelles. La parure qu'elle s'est donnée depuis mes propres années "*Bicolo*" fait preuve du progrès qui a été fait pour rejoindre les jeunes. Ce que j'aurais fait pour feuilleter à l'école élémentaire le *Journal des jeunes*!

Je suis très heureux de constater qu'Envol FM a permis à un nombre surprenant de jeunes franco-manitobains d'écouter et d'apprécier la musique contemporaine francophone. Adolescent, je n'étais pas si chanceux et, outre quelques albums d'Harmonium et de Garolou, mes rayons foisonnaient de disques de langue anglaise.

Il y a donc eu du progrès. Mais il nous en faut plus, car les nouveaux canaux se multiplient. Nous sommes, à l'aube de l'ère de la télévision digitale diffusée sur Internet.

Et c'est pour cela que les Franco-Manitobains doivent faire connaître leurs besoins au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui invite en ce moment le public à donner son point de vue sur les moyens à prendre pour encourager l'accès aux services de radiodiffusion francophone. Insistons sur ce que nous voulons.

Pour ma part, je tiens mordicus à ce que nous ayons nos annonceurs bien à nous, sans parler de la programmation locale. Nos petits ont besoin de l'*Heure du conte*, animée à CKSB par Monique LaCoste. Nos adolescents ont besoin d'Envol FM et les parents ont besoin du *Ce Soir* à CBWFT. Comme mon père avant moi qui était fier des racines qu'il partageait avec Henri Bergeron, c'est à mon tour de me tourner vers mon neveu et de lui dire, « Tu sais, je suis allé à l'école avec Monique LaCoste et Suzanne Druwé et Marc Jubinville. » J'espère qu'il aura toujours accès aux médias francophones... et qu'il continuera évidemment à lire *La Liberté*!

FESTIVAL FOLK

L'essence de la musique

Mylène CRÊTE

Une jeune femme assise sur une chaise, violoncelle en main sous le soleil d'un samedi après-midi a envoûté les spectateurs du Festival Folk. Jorane, une des révélations musicales du Québec de 1999, s'est laissée découvrir par les Manitobains.

« Je crois que la musique parle pour elle-même », a-t-elle dit sur scène pour expliquer ses chansons. La jeune femme de 24 ans les compose sur le violoncelle et utilise sa voix, qu'elle considère comme un instrument, pour accompagner son instrument.

Jorane est originaire de Charlesbourg, une ville de la région de Québec. Elle a commencé des études collégiales en musique avec une guitare classique et elle les a terminées avec un violoncelle. C'est d'ailleurs lors du concours Cégep en spectacle qu'elle a reçu un prix de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFJQ) qui consistait en une série de spectacles en Europe. C'est ainsi qu'a débuté sa carrière d'artiste solo.



photo: Sandra Poirier

Jorane.

Entre deux années d'études à l'université pour appronfondir la connaissance de son instrument, Jorane fignole son premier album. Vent fou, sorti en 1999, s'est vendu à environ 15 000 exemplaires au Québec. « J'étais contente car je ne m'attendais pas du tout à ça, s'exclame-t-elle. On m'avait dit que ma musique n'était pas commerciale et qu'elle serait difficile à promouvoir. »

Particulière, sa musique l'est tout comme son nom d'artiste. Il lui vient d'un stage de coopération internationale qu'elle a fait en Haïti. « Les enfants changaient nos noms et ils m'appelaient Jorane au lieu de Johanne, explique-t-elle. J'ai décidé de garder ce nom. »

En tournée depuis environ deux ans, Jorane souhaite sortir son deuxième album à la fin de l'été. Elle l'a déjà terminé, mais elle attend avant de le sortir pour pouvoir y changer des choses. « Je ne veux pas suivre la routine de l'industrie musicale et sortir un disque dans un laps de temps donné, affirme-t-elle. Je préfère suivre mon inspiration et les changements qui s'opèrent dans ma musique. »

Des changements depuis ses débuts, Jorane en identifie plusieurs. « La musique continue d'évoluer en spectacle: ma façon de chanter a changé, je n'utilise pas le même langage sonore, ni le même rythme », constate-t-elle.

Elle quittera bientôt le pays pour aller donner des spectacles en Europe, une expérience qu'elle compare à ses débuts au Québec et son spectacle au Festival Folk. « Je recommence à zéro, dit-elle. Je n'ai rien à perdre et tout à explorer. C'est presque la même chose qui arrivera au Québec avec mon deuxième album. J'ai hâte de voir comment les gens vont réagir. »



Maurice et Jeannette Tessier

Les enfants de Maurice et Jeannette Tessier vous invitent à venir célébrer avec eux le cinquantième anniversaire de mariage de leurs parents **le 23 juillet 2000**, à un thé-rencontre **de 14 h à 16 h** en la salle Centenaire de Saint-Jean-Baptiste.

Tous sont les bienvenus.

LIVRE

Le goût de l'aventure

*Un séjour en Chine et une multitude d'anecdotes à raconter constituent tout ce qu'il fallait à Roger Clavet pour la rédaction de son livre **La Chine de ma vie: un peureux dans l'empire du milieu**.*

Mylène CRÊTE

Le journaliste à la radio de Radio-Canada (CKSB), Roger Clavet publiera aux éditions Stanké un livre racontant ses expériences vécues en Chine. La sortie de *La Chine de ma vie: un peureux dans l'empire du milieu* est prévue pour janvier 2001.

Cet ouvrage est parsemé d'observations humoristiques issues d'un séjour de deux ans du journaliste et de sa famille au pays de Mao Zedong. « J'avais tellement d'anecdotes de la Chine à raconter que j'ai décidé d'en faire un livre », explique-t-il.

Roger Clavet a tranquillement rédigé une partie de son livre en Chine, six mois avant de revenir au Canada. Il occupait alors le poste de directeur de la formation des employés. « Chaque matin, il y avait des réunions en chinois à l'hôtel pour les différents directeurs, explique-t-il. Comme je ne comprenais pas le chinois, j'écrivais mon livre. »

C'est aux abords du lac Winnipeg que l'homme de 47 ans a terminé son récit. « Ma femme m'a dit de m'enfermer dans un chalet de Grand Beach pendant une semaine afin que je termine mon livre, lance-t-il. C'est ce que j'ai fait. » Il a ensuite soumis son manuscrit à sept maisons d'éditions, dont deux franco-manitobaines, en se disant qu'il accepterait l'offre qui lui parviendrait le plus rapidement.

Un Canadien en Chine

L'aventure chinoise de Roger Clavet a commencé en mai 1997 lorsqu'il est parti pour aller travailler en tant que rédacteur français à l'agence de presse Chine nouvelle (Xin Hua). Cette agence située à Pékin, la capitale du pays, compte environ 7 000 employés. Trois mois plus tard, son épouse France Bernier et leur fils Charles, qui avait 12 ans à l'époque, sont allés le rejoindre.

« Ma femme et moi étions fascinés par l'Asie, raconte-t-il. Je croyais qu'en allant en Chine je verrais se préparer les tendances et les changements du prochain siècle. » Peu à peu, la famille s'est intégrée au mode de vie des Chinois. « Nous avions des amis chinois qui parlaient l'anglais ou le français, ajoute-t-il. Mon fils parle maintenant couramment le mandarin car il fréquentait l'école là-bas. »

Un an et demi plus tard, Roger Clavet en avait assez de travailler pour l'agence de presse régie par le gouvernement chinois. « La job était ennuyante car je ne faisais que corriger des textes de propagande écrit par des Chinois dans un français un peu gauche », explique-t-il.

La famille Bernier-Clavet est alors partie dans la province de Henan. Ils ont travaillé dans un hôtel quatre étoiles de Zhengzhow. « Les employés avaient plus de liberté politique là-bas qu'à Pékin où tout était surveillé », constate Roger Clavet.

Puis, le journaliste est revenu au Canada en mai 1999 afin de se trouver un emploi au pays. « Seuls les directeurs étaient payés à l'hôtel, relate-t-il. Les employés que l'on formait étaient logés, nourris et habillés mais il n'étaient pas payés. Nous ne voulions pas continuer à recevoir un salaire alors qu'eux n'obtenaient pas d'argent. »

Il a déniché un emploi de journaliste radio au Manitoba et s'est installé ici en attendant que son épouse et son fils reviennent. « Il y a toujours plein de choses qui nous arrivait en Chine », se rappelle-t-il.

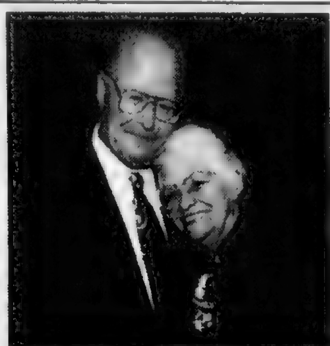


Gracieuseté Roger Clavet

Roger Clavet en Chine

Son épouse et lui se sont même retrouvés coincés dans une arrestation de vendeurs de disques compact piratés. « Nous avions suivi les vendeurs dans une ruelle et un policier en civil est arrivé pour procéder aux arrestations, explique-t-il. Heureusement, il ne nous est rien arrivé parce que nous étions des étrangers, nous sommes simplement partis. »

Bien qu'il ait découvert une Chine différente que celle dont nous entendons parler dans les médias, Roger Clavet estime ne pas la connaître totalement. « Nous avons à peine lu le premier chapitre de la Chine qui compte 5 000 ans d'histoire », conclut-il.



André et Madeleine Saurette

La famille Saurette
vous invite à célébrer
le 50e anniversaire
d'André et Madeleine Saurette

le dimanche 16 juillet 2000

Thé et goûter de 14 h à 17 h

au salon Sportex du Collège universitaire de Saint-Boniface
(entrée rue Aulneau)
200, avenue de la Cathédrale,
Saint-Boniface

Culturisme

Des muscles au naturel

Marc Fontaine fait partie de la nouvelle génération de culturistes qui ont choisi de pratiquer ce sport sans produits illégaux.

Érick THÉBERGE

Marc Fontaine est culturiste depuis 1995. Il revient du championnat provincial de culturisme, qui s'est tenu à la fin juin à Winnipeg, avec le titre de champion du Manitoba dans la catégorie des mi-moyens.

Un simple essai a été suffisant pour inciter le jeune homme originaire de Saint-Boniface à se lancer dans ce sport. « Je pense que tous les gars essaient ce sport un jour ou l'autre dans leur vie, lance-t-il. Quand j'ai commencé, l'aspect physique de mon corps a changé rapidement. J'ai donc décidé de continuer dans cette veine. »

Dès sa première année, il remporte le titre provincial et national ches les juniors. Les années 1996 et 1997 lui apportent respectivement la première position aux qualifications provinciales senior de poids moyen et la deuxième place chez les poids moyens de niveau senior. L'arrivée de jumeaux dans la famille en 1998 lui impose d'arrêter son sport pendant quelque temps.

« J'ai repris l'entraînement en 1999, poursuit-t-il, mais je n'avais aucun but, donc j'éprouvais moins d'intérêt. En mars dernier, j'ai acheté le livre du culturiste, Bill Phillips, « Body for life » et je me suis remis à m'entraîner sérieusement et en peu de temps, j'ai recommencé à avoir du succès. »

« Surtout qu'on doit le faire avec le sourire. »

Marc Fontaine indique que le programme du livre de Bill Phillips lui permet d'obtenir de meilleurs résultats qu'un entraînement régulier. « Je cours et je m'entraîne avec les poids trois fois par semaine. De plus, le régime alimentaire est très sévère, signale-t-il, mais il me permet de faire une pause le samedi. Cette journée-là, je peux manger ce que je veux. Je peux vous dire que je me lève tôt ! »

L'athlète de 22 ans admet qu'il n'est pas à l'abri des clichés reliés à ce sport. « Je suis conscient de ce que pensent les gens à propos de la consommation de stéroïdes dans le culturisme, affirme-t-il. Dû à l'abus de certains, un grand nombre de culturistes se sont tannés et ont voulu combattre ces allusions ; Bill Phillips est un de ceux-là. Par sa technique, il tente de rendre le sport plus accessible à la population, et ainsi de le démystifier. Avec de la volonté, tout le monde peut pratiquer ce sport sans les pilules et participer aux compétitions.



photo: Érick Théberge

Marc Fontaine est champion provincial de culturisme des poids mi-moyen.

« Une fois sur la scène, on doit exécuter des figures imposées, poursuit-il. C'est difficile de contracter tous les muscles du corps en même temps et de le tenir dans cet état pendant un certain temps… surtout qu'on doit le faire avec le sourire ! »

Marc Fontaine s'est inscrit à un concours de transformation physique mis sur pied par l'organisation de Bill Phillips. « J'espère gagner car l'un des prix comprend des contrats de publicité de deux ans avec des revues de culturisme, c'est très intéressant ! » lance-t-il en terminant.

Soccer féminin

Un grand coup de pied

Érick THÉBERGE

L'équipe de soccer féminine, Les Panthères du Centre communautaire Notre-Dame, représentera la ville de Winnipeg aux Jeux d'été du Manitoba, qui se tiendront du 9 au 13 août, à Virden. Âgées de 14 ans, les filles de l'entraîneur-chef, Norbert Bender, évoluent dans la division 6A de la ligue communautaire de soccer féminin de Winnipeg.

« Les filles sont très excitées à l'idée de participer à ces jeux, indique Norbert Bender. Elles ont travaillé très fort pour se tailler une place à cette compétition; c'est comme si elles allaient aux Jeux olympiques. Il est vrai que les Jeux du Manitoba sont organisés en fonction de permettre aux participants de vivre une expérience de grande compétition. Les filles se rendront à Virden en autobus nolisé et là-bas, elles seront vêtues d'uniformes à l'effigie des Jeux du Manitoba. Il y aura également un village des athlètes sur le site. »



Photo : Gracieuseté de Norbert Bender

Les Panthères du Centre communautaire Notre-Dame représenteront la ville de Winnipeg aux Jeux d'été du Manitoba au soccer féminin dans la catégorie des 14 ans.

Les Panthères du Centre Notre-Dame disputeront l'or à sept autres équipes de la province. « Je ne connais pas les équipes que nous affronterons, mais je vise l'or car les filles forment une bonne équipe », lance sans hésitation Norbert Bender.

Pour représenter la ville de Winnipeg à ces Jeux d'été, les joueuses de soccer ont dû remporter les grands honneurs d'un tournoi de qualifications réunissant les quatre équipes de la ligue communautaire de Winnipeg.

À ce jour, la fiche des Panthères en saison régulière est de huit victoires, une défaite et un match nul. Elles occupent la deuxième position du classement général de la division 6A.

Télé-horaire de la semaine du 17 au 23 juillet 2000



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 55 à 16 h 00

7h00 Matin express
8h59 Saveurs de saison
➤ 9h05 Ciné-matin:
L'Affaire des tableaux psthumes (L)
La Dernière Note (Ma)
L'Affaire des ambitions perdues (Me)
La Robe rouge (J)
Une gamine insupportable (V)
11h00 Les Aventures de Tintin
11h30 Lingo
12h00 Le Midi
12h30 Tam Tam
13h00 Chapeau melon et bottes de cuir
14h00 Les Inventions de la vie (L et Ma)
Habitat traditionnel (Me, J et V)
14h30 La Bande à Dingo
15h00 Les Mystérieuses Cité d'or
15h30 Animaniacs
16h00 Nos plus belles vacances

Lundi

16h30 OlympiquadO
17h00 Watatatow
17h30 Lingo
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Tam Tam
➤ 19h30 Comédie comédies.
Quand les gamins s'en mêlent. *É.-U. 1994. Comédie.*
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h48 Cinéma: **Al et Willie.** *É.-U. 1995. Comédie dramatique.*
1h15 Fin des émissions

Mardi

16h30 A la poursuite de Carmen Sandiego
17h00 Watatatow
17h30 Lingo
17h30 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Tam Tam
19h30 Jardin d'aujourd'hui
20h00 L'Empire des hormones
21h00 Crimes et tourments
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h48 Cinéma: **Carrington.** *G.-B.-Fr. 1995. Drame sentimental*
2h20 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Débrouillards
17h00 Watatatow
17h30 Lingo
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Vie de chalet
19h00 Tam Tam
19h30 Vélo mag
20h00 Les Bâtisseurs d'eau
21h00 Docs en stock
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h48 Vues d'ici: **Les Fleurs sauvages.** *Can. 1981. Drame psychologique.*
2h50 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Océane
17h00 Watatatow
17h30 Lingo
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Chez Nous 2000
19h00 Tam Tam
➤ 19h30 Coup de cœur: **Par amour pour elle.** *É.-U. 1994. Drame psychologique. Pour le réalisateur Luis Mandoki, ce film est une histoire d'amour qui commence là où toutes les autres finissent. Car une fois qu'on a bâti la famille modèle, il faut se battre quand le sort s'acharne, accepter les faiblesses de l'autre, et l'aider à s'en sortir. C'est le défi que Michael et Alice doivent relever quand les démons, qui poussent cette dernière à noyer son ennui dans l'alcool, menacent de détruire leur amour et leur famille.*
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
22h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h48 Cinéma: **Le Cahier volé.** *Fr. 1992. Drame de mœurs. À la Libération, lorsque son fiancé se montre de plus en plus pressant, la fille d'un cafetier va se réconforter dans les bras d'une amie, son nouvel amour*
2h05 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Océane
17h00 Watatatow
17h30 Lingo
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Choix de caméras
19h00 Tam Tam
19h30 C'est juste une farce!
20h00 C'est ma tournée!
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h48 Cinéma: **Excalibur.** *É.-U. 1981. Drame fantastique. La légende du roi Arthur, de Merlin l'enchanteur et des chevaliers de la Table ronde.*
2h35 Fin des émissions

Samedi

7h00 Arthur
7h30 Jim Bouton
8h00 Les 101 Dalmatiens
8h30 Couacs en vrac
9h00 La Bande à Ovide
9h30 Quasimodo
10h00 Et voici la petite Lulu
10h30 Mon ami Willy
11h00 Franc-Croisé
11h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Siméon.** *Fr. 1992. Comédie dramatique. Dans un village antillais, Siméon, un vieux musicien aimé de tous, meurt accidentellement.*
14h30 50... et un monde
15h00 L'Arche de Noé
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 Rivières
16h30 Vie de chalet
17h00 Si j'avais les ailes d'un ange
17h30 Pareil pas pareil
18h00 Le Téléjournal
18h30 L'Aventure olympique
➤ 19h30 Ticket pour l'aventure: **Retour vers le futur II.** *É.-U. 1989. Comédie. Doc Brown et Marty font un voyage en l'an 2015, car le fils de ce dernier s'y trouve en difficulté. Ils réussissent à le tirer d'affaires, mais McFly, pour son malheur, achète un almanach sportif contenant tous les résultats des grands matchs disputés entre 1950 et 2000. Le machiavélique Biff s'empare de la revue, qui lui permettra de faire fortune en retournant parier sur les rencontres d'antan.*
22h00 Le Téléjournal
22h30 Les Nouvelles du sport
➤ 22h48 Télé-Nuit: **Adultère.** *Fr.-Suède 1994. Drame de mœurs Deux architectes, Bruno et Fabienne, s'aiment et travaillent ensemble. 24 heures de la vie de ce couple dans la violence d'une grande ville, une journée au bout de laquelle il aura peut-être trouvé un début de réponse à l'éternel malentendu qui oppose la quête sexuelle des hommes à celle, amoureuse, des femmes.*
0h45 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Babar
7h30 Kléo
8h00 L'Histoire sans fin
8h30 Aladdin
9h00 Doug
9h30 Quasimodo
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 L'Histoire des sciences
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second Regard
14h00 50...et un monde
14h30 Entrée des artistes
15h00 Le Triomphe des cracks
16h00 Chez Nous 2000
16h30 Double Étoile
17h00 Le Monde de Clémence
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 Pop Rétro
20h00 L'Été de la musique **The Temptations - La Musique dans l'âme**
21h00 L'Été de la musique **Hommage à Bach**
22h00 Le Téléjournal
22h33 Les Nouvelles du sport
➤ 22h51 Ciné-Club: **La Femme du boulanger.** *Fr. 1938. Comédie de mœurs. Parce que sa femme l'a quitté avec le berger du marquis, le nouveau boulanger ne peut pétrir. Privé de pain frais, les gens du village se mettent à la recherche de la boulangère.*
1h05 Fin des émissions




TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h 00

4h30 Infopublicités
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Place Melrose
9h00 Top modèles
9h30 Les Saisons de Clodine
10h00 Aimer
10h30 Coup de chapeau
10h45 TVA en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Maman Dion
14h00 Tarzan
14h30 Quoi neuf Bugs?
15h00 Sunset Beach
16h00 Les Feux de l'amour

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Tôt ou tard
18h00 Prenez le volant
18h30 Bec et museau
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Tôt ou tard
22h00 Le TVA, sports
22h26 Caméra choc
22h56 Infopublicité
0h56 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Tôt ou tard
18h00 L'Empire Boudichon
18h30 Le bonheur est dans la télé
➤ 19h00 Haute tension: **Invasion mortelle.** *É.-U. 1995. Drame d'horreur. Des agriculteurs californiens doivent affronter des vagues d'abeilles meurtrières.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Tôt ou tard
22h00 Le TVA, sports
22h26 Caméra choc
22h56 Infopublicité
0h56 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Tôt ou tard
18h00 L'Émission des records Guinness
18h30 Fleurs et jardins
➤ 19h00 Ciné-romance: **Milliardaire malgré lui.** *É.-U. 1994. Comédie sentimentale. Un policier partage avec une jeune serveuse, à qui il doit un pourboire, les quatre millions de dollars qu'il a remportés à la loterie.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Tôt ou tard
22h00 Le TVA, sports
22h29 Caméra choc
22h59 Infopublicité
0h59 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Tôt ou tard
18h00 Beverly Hills
19h00 Terribles volcans
20h00 Nikita II
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Tôt ou tard
22h00 Le TVA, sports
➤ 22h26 Ciné-lune: **Arizona junior.** *É.-U. 1987. Comédie. Ne pouvant pas avoir d'enfant, un jeune couple décide de voler un nouveau-né d'une famille de quintuplés.*
0h26 Infopublicité
1h26 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Tôt ou tard
18h00 Claire Lamarche
➤ 19h00 Ciné-enquête: **Columbo: Une étrange association.** *É.-U. 1995. Drame policier. Un mafioso collabore avec un policier futé afin de coincer un éleveur de chevaux qui a tué son frère trop dépensier.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Tôt ou tard
22h00 Le TVA, sports
➤ 22h30 Ciné-Lune: **Voeux mortels.** *É.-U. 1991. Drame. Un ancien détenu et un avocat portent secours à une ex-toxicomane kidnappée par des voyous.*
0h30 Infopublicité
1h30 Fin des émissions

Samedi

4h30 Infopublicité
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, Bonjour!
9h00 Visez dans le mille!
9h30 Tarzan
10h00 Le goût de chez nous
10h30 Vins et fromages
11h00 Fleurs et jardins
11h30 Quoi de neuf Bugs?
12h00 Infopublicité
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicités
➤ 15h00 Ciné-pop: **Danger public.** *É.-U. 1991. Comédie. Un détective chargé de retrouver la fille disparue d'un industriel se retrouve flanqué d'un assistant affligé d'une malchance chronique.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **L'irrésistible garçon.** *É.-U. 1994. Comédie fantaisiste. Se sentant mal aimé de ses parents, un jeune garçon décide de partir autour du monde à la recherche d'une nouvelle famille.*
➤ 19h30 Cinéma extrême: **Une place au soleil.** *Am. 1996. Comédie. Des jeunes construisent une automobile propulsée par énergie solaire avec laquelle ils participent à une course à travers l'Australie.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h54 Le TVA, sports
➤ 22h20 Ciné-lune: **Un Baiser avant de mourir.** *G.-B. 1991. Comédie. Une jeune femme de famille riche en vient à craindre pour sa vie quand elle découvre que son mari est un arriviste aux intentions malveillantes.*
0h20 Infopublicité
1h50 Fin des émissions

Dimanche

4h30 Infopublicités
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, Bonjour
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Via TVA
11h30 Fais-en ton affaire!
12h00 Infopublicité
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicités
➤ 15h00 Cinéma en famille: **S.O.S. Fantômes.** *É.-U. 1984. Comédie fantaisiste. Des experts en phénomènes paranormaux se lancent en affaires comme chasseurs de fantômes.*
17h00 Le TVA. édition 18 h
17h30 Décibel
18h00 Fort Boyard
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Silver.** *É.-U. 1993. Drame policier. Une jeune éditrice qui demeure depuis peu dans un gratte-ciel de Manhattan soupçonne tour à tour deux de ses voisins d'être des meurtriers.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h54 Le TVA, sports
22h17 Évangélisation 2000
22h47 Infopublicité
0h17 Fin des émissions



Le Jour du Seigneur:
le dimanche 23 juillet à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Saint-Pacôme, à Kamouraska, par Denis Lepage, prêtre.



TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 TV5 Infos
5h03 Cap aventure (L)
La vie d'artiste (Ma)
Les idées lumière (Me)
Panorama (J)
Taxi pour l'Amérique (V)
5h30 Télématin
7h30 Les Zap
8h00 Zig zag café
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 l'invité (L)
Autour du tour (Ma au V)
9h30 La vie d'artiste (L)
9h50 TV5 infos
10h00 Les aventuriers de la science (L)
Les années belges (Ma)
Noms de Dieux (Me)
Henri Texier-carte blanche à Louis Sclavis (J)
Bibliotheca (V)
10h30 La 50e avenue
11h00 Journal de TV5
11h15 Coup de chapeau (L à J)
Revue de presse canadienne (V)
11h30 Alain Lefèvre et l'orchestre du nouveau millénaire (L)
Reflets Sud (Ma)
La vie à l'endroit (Me)
Les raisins de la colère (J)
Outremers (V)
12h30 Vers une terre promise (Ma)
Découverte (V)
13h00 Funambule (L)
Vins et fromages (V)
13h10 Les prix du Québec 1999 (J)
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 Bienvenue au grand magasin (L)
Inédits (Ma)
De Richelieu à Tolbiac (Me)
Intérieur nuit (J)
Passe-moi les jumelles (V)

Lundi

16h00 Les carnets du bourlingueur
16h30 Pyramide
17h00 100% questions
17h30 Bibliotheca
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h30 Droit de cité
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 La bastide blanche
0h45 TV5 l'invité
1h00 Reflets Sud
2h00 TV5 infos
2h03 Les aventuriers de la science
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Bienvenue au grand magasin

Mardi

16h00 Télétourisme
16h30 Pyramide
17h00 100% questions
17h30 Les idées lumière
18h00 Journal de France 2
18h30 Les raisins de la colère
19h57 TV5 infos
20h00 Les prix du Québec 1999
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 La vie à l'endroit
1h10 Droit de cité
2h00 TV5 infos
2h03 Les années belges
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 L'invité
3h30 Pyramide
4h00 Inédits

Mercredi

16h00 Si j'avais les ailes d'un ange
16h30 Pyramide
17h00 100% questions
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Les profs en fête
20h00 TV5 infos
20h03 Méditerranéo
20h30 Championnat d'improvisation Juste pour rire 1/9
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Les raisins de la colère
0h45 TV5 l'invité
1h00 Temps présent
2h00 TV5 infos
2h05 Samba Opus 5
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide

Jeudi

16h00 Magellan
16h30 Pyramide
17h00 100% questions
17h30 Taxi pour l'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Les grandes énigmes de la science
19h30 Écrans du monde
20h00 Retour à Fonteyne
21h30 Allocution du Roi Albert de Belgique
21h45 Journal belge
22h10 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h15 Journal de TV5
23h30 Les profs en fête
0h45 TV5 l'invité
1h00 Championnat d'improvisation Juste pour rire 1/9
2h00 TV5 infos
2h03 Noms de Dieux
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Intérieur nuit

Vendredi

16h00 Va savoir
16h30 Pyramide
17h00 100% questions
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h45 Montagne
20h25 TV5 infos
20h30 Musiques du monde
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Retour à Fonteyne
0h50 Alain Lefèvre et l'orchestre du nouveau millénaire
2h15 Outremers
2h00 TV5 infos
2h03 Outremers
3h15 Journal de TV5
3h30 Pyramide
4h00 Passe-moi les jumelles

Samedi

5h00 TV5 infos
5h03 Les arts et les autres
5h30 C'est la vie
6h15 Revue de presse canadienne
6h30 Tendances
7h00 Découverte
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Funambule
9h00 Le Journal TV5
9h15 Autour du tour
10h00 TV5 infos
10h03 Magellan
10h30 Écrans du monde
11h00 Le Journal TV5
11h15 Jeunes marins reporters
11h30 Farafina 1/8
12h00 Reflets sud
13h00 Sport Africa
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 Musiques du monde
16h00 Thalassa
17h15 Littératour de Suisse
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Dansez maintenant
21h00 Jazz à Liège
22h00 Journal belge
22h20 Journal suisse
22h45 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Sabine j'imagine
0h45 Écrans du monde
1h15 Revue de presse canadienne
1h30 Télétourisme
2h00 TV5 infos
2h03 Jazz à Liège
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 l'invité
3h30 Retour à Fonteyne

Dimanche

5h00 TV5 infos
5h03 Cap aventure
5h30 Noms de Dieux
6h30 Rêves en Afrique
7h00 À bon entendeur
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Les mondes fantastiques
9h00 Le Journal TV5
9h15 Autour du tour (dernière)
10h00 TV5 infos
10h03 Concours international de chant Reine Elisabeth de Belgique
11h00 Le Journal TV5
11h15 Les feux de la Saint-Jean 1/2
12h45 C'est la vie !
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 Toulouse Tango
16h00 Fleurs et jardins
16h30 Pyramide
17h00 La 50e avenue
17h30 Grands gourmands
18h00 Journal de France 2
18h30 Forts en tête
19h30 French Riviera
20h30 Le trio
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 l'invité
23h00 Journal de TV5
23h15 Dansez maintenant
1h30 Si j'avais les ailes d'un ange
2h00 TV5 infos
2h03 Henri Texier : carte blanche à Louis Sclavis
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Concours international de chant Reine Elisabeth de Belgique

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
18h30 Entrée des artistes (L)
Culture-choc (Ma)
Olympiquado (Me)
Partis pour la gloire (J)
Branché (V)
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Mardi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Mercredi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Jeudi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Vendredi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Partis pour la gloire
21h00 XXe siècle
22h00 Le Canada aujourd'hui-Édition Québec, Atlantique, Ontario et l'Ouest
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Culture-choc

Samedi

4h30 Rivières
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Le monde ce matin
9h30 La douce folie de l'aventure
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Olympiquado
13h00 Enjeux
14h00 Trajectoires
14h30 Rivières
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Un Canadien en Australie
17h30 Culture-choc
18h00 Le monde ce soir
18h30 Partis pour la gloire
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Culture-choc
21h30 Un Canadien en Australie
22h00 Zone Libre
23h00 Le téléjournal
23h30 Entrée des artistes
0h00 Le téléjournal
0h30 Branché
1h00 Enjeux
2h00 Un Canadien en Australie
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 La douce folie de l'aventure
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 Jardin d'aujourd'hui
9h00 Le monde ce matin
9h30 Enjeux
10h00 Griffe
10h30 Un Canadien en Australie
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Mémoires d'un pays
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Olympicado
17h30 Mémoires d'un pays
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien en Australie
19h00 Zone libre
20h00 Le journal RDI
20h30 Culture-choc
21h00 Jardin d'aujourd'hui
21h30 Second regard
22h00 Enjeux
23h00 Le téléjournal
23h30 Courants du Pacifique
0h00 Le téléjournal
0h30 Olympiquado
1h00 Zone libre
2h00 Un Canadien en Australie
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Courants du Pacifique
3h30 Culture-choc
4h00 Le monde ce matin

MOMENTUM

Nouvelle acquisition en Ontario

Les changements dans le secteur de la santé sont très rapides et ce qui est important pour l'entreprise de Charles Laflèche, c'est de garder le momentum. Un jeux de mot facile à faire, mais plus difficile à réaliser.

Pascal DUBÉ

L'entreprise Momentum Health Information Systems de Saint-Boniface vient de faire l'acquisition de Healthware Technologies Inc. de North Bay en Ontario. La transaction de plusieurs millions $ fait de Momentum la deuxième plus grande compagnie de système informatique spécialisée dans la gestion de soins santé au Canada. Une transaction qui permet également à l'entreprise de diversifier ses produits en plus de se doter d'une composante plus nationale.

Healthware Technologies Inc. compte une trentaine d'employés situés principalement à North Bay, mais a également des bureaux à Vancouver et Calgary. L'entreprise comptait une centaine de clients au pays, surtout des hôpitaux, une nouvelle clientèle pour Momentum.

« Nous étions surtout spécialisés dans les systèmes informatiques pour les foyers de soins, précise le propriétaire de Momentum Software, Charles Laflèche. Healthware a plusieurs produits intéressants au niveau de la gestion financière des institutions de santé, des programmes de gestion de dossiers des patients et plusieurs autres domaines de pointes. Nous sommes très heureux d'ajouter ces produits à notre éventail de services.

« De plus, avec ses bureaux à Vancouver et à Calgary, ça nous donne une présence dans presque tout le centre et l'Ouest du pays puisque nous avons déjà des bureaux au Manitoba, en Saskatchewan et à Toronto, souligne-t-il. Notre compagnie compte maintenant plus d'une centaine d'employés et un chiffre de vente de plus de 10 millions $. »

Et Charles Laflèche n'entend pas s'arrêter là. « Les changements dans le secteur de la santé sont très rapides et on se doit de continuer sur notre lancé si on veut demeurer compétitif, insiste-t-il. On regarde maintenant du côté américain. On garde l'œil ouvert, si on peut acheter une entreprise de là-bas, ça va être plus facile pour attaquer le marché nord-américain. »

Au cours des 18 prochains mois, Momentum prévoit embaucher près de 75 nouveaux employés ici-même au Manitoba. Cet achat survient un peu moins de six mois après que l'entreprise ait annoncé l'investissement de plus de six millions $ de MTS dans l'entreprise et de l'embauche d'un haut fonctionnaire de IBM par Momentum.



photo: Pascal Dubé

Charles Laflèche veut maintenant attaquer le marché américain.

La voix des affaires

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

Plaisirs d'été à Saint-Malo !

Vous êtes l'un des 165 000 plaisanciers qui profitent du parc provincial de Saint-Malo chaque été ? La prochaine fois que vous irez, pourquoi ne pas vous rendre au kiosque de **Water Fun Rentals** ? Cette entreprise bien de chez nous vous permet d'agrémenter votre visite par une promenade sur le lac, en y faisant du pédalo ou du kayak par exemple. Chez Water Fun Rentals, vous trouverez même un ponton, sorte de patio flottant sur l'eau équipé d'un barbecue, idéal pour célébrer en famille ou avec des amis !



L'entreprise de Marc Marion et Russel Desrosiers vous offrent également des canots, tricycles flottants et chambres à air.

« Notre but est d'offrir une activité agréable et sécuritaire aux plaisanciers de passage au parc provincial de Saint-Malo, affirme Marc Marion. On a une dizaine de canots, trois kayaks, trois tricycles flottants, plusieurs chambres à air et un bateau de 18 pieds pouvant accueillir jusqu'à huit personnes. » Il est possible de louer l'équipement à la demi-heure, à l'heure ou pour la journée, selon le souhait des gens.

« Personne ne part de la rive sans son gilet de sauvetage !, prévient Marc Marion. On s'assure que notre équipement, nos canots par exemple, sont stables. On veut aussi que les gens aient toute l'information pertinente avant de quitter le quai. C'est vraiment le « fun » pour les gens qui viennent faire du kayak pour la première fois. »

Marc Marion et Russel Desrosiers ont acheté l'entreprise en 1996. « On a vu le potentiel de développement de ce commerce et on a plongé dans l'aventure, poursuit Marc Marion. Depuis, on a presque multiplié par cinq l'équipement et les services offerts à la clientèle.

« Le plus difficile, ce sont les caprices de Dame Nature, s'exclame-t-il. Disons que cet été, de la pluie, on en a eu assez ! Mais on ne peut rien y changer. On espèrent que les beaux jours s'en viennent et que les maringouins vont finir par se tanner ! »

On peut louer l'équipement de Water Fun Rentals tout l'été, jusqu'à la fête du Travail en septembre. Coût des locations : 6,50 $ la demi-heure ou encore 12 $ de l'heure. La location du ponton de 18 pieds coûte 25 $ l'heure.

La part du CDEM

Marc Marion et Russel Desrosiers n'ont pas froids aux yeux et aimeraient bien ajouter une autre division à leur commerce : des glissades d'eau, situées dans le parc provincial de Saint-Malo. Avant de présenter ce projet à la Province, les deux partenaires ont fait appels aux services du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba. (CDEM).

« Pour l'instant, ils ont surtout donné un appui moral à notre projet, affirme Marc Marion. Ils étaient présent lors de notre rencontre avec les responsables du parc. C'est important d'avoir l'appui d'un groupe comme le CDEM pour démontrer le sérieux du projet. La Municipalité et la Chambre de commerce sont également derrière nous.

« Pour l'instant, le projet est entre les mains des responsables du parc provincial. Si le projet peut aller de l'avant, nous comptons sur le CDEM pour nous aider à lui donner suite, explique Marc Marion. On va avoir besoin de leur expertise et probablement aussi d'un coup de pouce financier. »

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES FRANCOPHONES: ON S'EN OCCUPE!

Notre personnel, nos programmes, nos outils sont au service des entreprises :

Service de client fantôme - gestion du Programme d'aide aux entreprises - conseils et appuis techniques en préparation de plans d'affaires et de marketing - organisation de groupes témoins - développement des secteurs de la valeur ajoutée (agro-alimentaire), du tourisme et de l'info-technologie.

Nos municipalités membres sont: Saint-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Winnipeg, Sainte-Anne-des-Chênes, La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Lazare, Saint-Georges, Somerset, M. R. Saint-Laurent, M. R. Ritchot, M. R. De Salaberry, M. R. Montcalm, M. R. Ellice.

Un seul numéro de téléphone : (204) 925-2320, sans frais: 1 800 990-2332 télécopieur : (204) 237-4618
courrier électronique: cdem@cdem.com
390, boulevard Provencher, unité K, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

NORWOOD GROVE

Nouveau look

Le secrétaire d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest, Ronald Duhamel, et le ministre des Finances du Manitoba, Greg Selinger, ont annoncé le 21 juin une subvention de 250 000 $ pour revitaliser le quartier Norwood Grove de Winnipeg. Cette aide financière s'inscrit dans l'entente de partenariat pour le développement économique Canada-Manitoba. Cette somme donnera un sérieux coup de pouce à la Zone d'activité commerciale (ZAC) du quartier Norwood qui a déjà mis sur pied un projet de revitalisation du quartier.

Tout d'abord, la ZAC prévoit construire un abri pour accueillir des musiciens, améliorer l'éclairage et réaménager le parc Coronation, situé à l'angle de l'avenue Taché et du chemin Saint-Mary's. On y prévoit la construction d'un abri où des foires commerciales, des expositions et des spectacles pourront avoir lieu sans être gênés par la pluie.

De plus, l'aménagement des rues Marion et Saint-Mary's devrait être modifié afin d'accroître la visibilité de la zone commerciale. La ZAC envisage également installer de nouveaux systèmes d'éclairage, aménager des bancs ainsi que planter des arbres.

É.T.

Le coût du transport à la baisse

Les mesures prises par la Commission canadienne du blé et les amendements à la Loi fédérale du transport devraient réduire le coût du transport du blé et de l'orge.

Daniel BAHUAUD

La Commission canadienne du blé (CCB) a annoncé le 28 juin qu'elle adoptera plusieurs mesures visant à réduire davantage le coût de la manutention et du transport du grain dans l'Ouest.

La CCB compte stimuler la compétition en permettant aux compagnies ferroviaires et aux entreprises de grains de gérer 25 % du transport du blé et de l'orge. En 2002-2003, ce pourcentage doublera.

Les entreprises qui auront décroché un contrat avec la CCB pourront assumer elles-mêmes la gestion du transport du grain, y compris le choix du port. La CCB retiendra cependant le droit de fixer si nécessaire le coût du transport par wagon ferroviaire.

« Nous voulons un système de transport et de manutention du grain plus efficace, fiable et redevable au public, a souligné le ministre responsable de la CCB, Ralph Goodale. Nous espérons que cette transparence sera appréciée par les agriculteurs, les entrepreneurs et les consommateurs. »



Archives La Liberté

Ralph Goodale : « Nous espérons que cette transparence sera appréciée par les agriculteurs, les entrepreneurs et les consommateurs. »

L'annonce de la CCB fait suite à l'approbation à Ottawa le 22 juin du projet de loi C-34, qui vise à changer la Loi sur le Transport pour rendre plus équitable le coût du transport du grain. Ce projet de loi préconise, entre autres, un limite annuelle aux frais de transport que les compagnies ferroviaires peuvent imposer aux agriculteurs.

L'annonce de la CCB et les amendements proposés à la Loi du Transport ont été accueillis favorablement par les agriculteurs. « Nous avons beaucoup revendiqué pour obtenir de telles mesures, mentionne le président de l'Association des producteurs Keystone, Dan Doer. L'adjudication de la moitié du blé et de l'orge transporté proposée par la CCB nous paraît juste et raisonnable et devrait encourager la compétition entre les compagnies de grain. De plus, la limite annuelle aux frais de transport qu'on pourra nous imposer pourrait épargner aux agriculteurs du Canada environ 178 millions $. Nos 12 000 membres manitobains ne pourraient pas demander mieux.

« Par contre, ni les mesures de la CCB, ni le projet de loi C-34 encouragent la compétition entre le Canadien National et le Canadien Pacifique, poursuit-il. Les prix pourraient baisser encore davantage. »

Agronome à l'Université du Manitoba, Rhéal Cenerini, souligne cependant que les mesures prises par le fédéral réduiront le coût du transport du blé et de l'orge de 10 $ la tonne. « Ce n'est quand même pas mauvais, dit-il. Les agriculteurs auront obtenu une aide considérable. D'autant plus que la CCB a maintenu son pouvoir d'établir le taux par char du transport des céréales. »

Agriculteur et agronome à Saint-Jean-Baptiste, Philippe Sabourin abonde dans le même sens. « À la longue, ce sera bon pour l'industrie, dit-il. Le coût du transport deviendra plus raisonnable. Par contre, les mesures prises n'empêchent pas les compagnies ferroviaires de fermer leurs voies ferrées plus éloignées. Les fermiers qui sont plus éloignés des grands centres auront un peu plus de difficulté. Ils devront transporter leur blé plus loin. »

PROGRAMME ACRA

Délais accordé aux producteurs

La date limite pour soumettre une demande au programme d'Aide en cas de catastrophe lié au revenu agricole (ACRA) pour l'année 1999 a été reportée au 1er septembre 2000. C'est ce qu'ont annoncé les administrateurs du programme le 7 juillet.

Ce délai ne sera autorisé cependant que dans les provinces où le programme ACRA est administré par le fédéral, soit le Manitoba, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve.

« Des changements importants au programme ACRA ont eu lieu en 1999, indique le directeur d'ACRA, Danny Foster. Nous avons cru bon d'accorder aux agriculteurs plus de temps pour revoir ces changements et déterminer en quoi ces derniers les affecteront. »

Les producteurs peuvent obtenir un formulaire de demande au programme ACRA en composant le 1-888-343-1064, en consultant le site web « www.agr.ca/aida » ou en se rendant au bureau du ministère provincial de l'Agriculture.

D. B.

APPEL DE CANDIDATURES

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) est à la recherche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice des programmes des sciences de la santé.

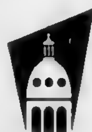
La charge de travail comprendra l'élaboration et la mise sur pied d'un programme et d'un diplôme en sciences infirmières et la coordination des activités de formation à distance dans le domaine de la santé en collaboration avec le Centre national de formation en santé.

La personne choisie sera détentrice d'une maîtrise de préférence en sciences infirmières ou en sciences de la santé ou sur le point de la terminer. Elle maîtrisera le français et l'anglais.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitæ et le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de deux personnes pouvant fournir des références, **avant le 15 août 2000** à Madame Raymonde Gagné, Directrice des nouveaux programmes, Collège universitaire de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7. Télécopieur : (204) 233-0217. Courrier électronique : rgagne@ustboniface.mb.ca.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature, nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 233-0217
rgagne@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca

L'École technique et professionnelle

fait appel de candidatures pour le poste de
Professeur ou professeure pour le programme Aide en soins de santé
(poste temporaire à temps partiel)

La personne embauchée devra :

- enseigner les cours théoriques;
- préparer les cours;
- corriger les travaux;
- rencontrer les étudiants et les étudiantes au besoin;
- faire preuve d'intérêt à poursuivre sa formation dans le domaine de l'enseignement.

Entrée en fonction : à déterminer.

Qualités requises :

- formation professionnelle en sciences infirmières : minimum infirmière ou infirmier autorisé (RN);
- brevet ou certificat d'enseignement professionnel un atout;
- expérience en élaboration de cours un atout;
- expérience pratique dans le domaine de la santé;
- bon esprit d'organisation;
- excellentes habiletés de communication interpersonnelle;
- excellente connaissance du français;
- aptitude à travailler en équipe.

Rémunération : à déterminer selon les qualifications et l'expérience

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, **avant le 11 août 2000**, à :

Madame Charlotte Walkty, directrice
École technique et professionnelle



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca

Avis - Loi sur l'environnement

Conformément à l'alinéa 5(3)(b) du Règlement sur le brûlage des résidus de culture et des herbages naturels, règlement du Manitoba 77/93, pris en application de la *Loi sur l'environnement*, vous êtes avisés que les numéros de téléphone sans frais indiqués ci-après ont été établis pour la publication des périodes de brûlage.

ZONE NORD-OUEST
1-800-465-1233
ZONE SUD-OUEST
1-800-465-1233
WESTLAKE/INTERLAKE
1-800-465-1233
RIVIÈRE ROUGE ET SUD-EST
1-800-265-1233
SERVICES EN FRANÇAIS
1-800-461-1233

Conservation Manitoba
Oscar Lathlin
Ministre



Agent(e) de sécurité

En raison de l'agrandissement de notre commerce, nous sommes à la recherche d'un(e) agent(e) de sécurité À TEMPS PLEIN pour un de nos sites qui est bien en vue. La personne choisie devra s'exprimer aussi bien en français qu'en anglais. Elle doit avoir un diplôme secondaire (minimum), une apparence soignée et une éthique de travail supérieure. Nous offrons un salaire et des avantages de groupe concurrentiels. Veuillez faire votre demande en personne et veuillez apporter avec vous votre certificat de vérification du casier judiciaire.

INTELICOM SECURITY SERVICES
171, rue Donald, bureau 305
Du lundi au vendredi de 10 h à 16 h
Pas d'appels téléphoniques SVP.

LA PETITE ÉCOLE INC.

une prématernelle francophone qui prépare les enfants de 3 et 4 ans à l'école française, recherche un.e **animateur(trice) pour les programmes de français et de francisation.**

Contrat : du 30 août 2000 au 31 mai 2001, lundi, mercredi et vendredi deux sessions par jour, avec possibilité de plein temps.

Qualifications : minimum de EJE II serait préférable.

Salaire : négociable, selon les qualifications.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante **avant le 28 juillet 2000** :

La Petite École Inc.
C.P. 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Ombudsman Manitoba

Vérificateur (Vérificatrice) de l'observation

(trois postes)

Qualités requises : Posséder un diplôme universitaire pertinent ou avoir un mélange approprié d'expérience et de formation en accès à l'information et en protection de la vie privée. Avoir plusieurs années d'expérience dans les domaines suivants : enquêtes, vérifications et contrôles de programmes; recherches et gestion des dossiers et de l'information. Avoir de l'expérience dans le domaine de la résolution de conflits auprès du public, d'organismes publics ou des curateurs du domaine de la santé. Avoir de solides connaissances conceptuelles en technologie de l'information. Posséder, de préférence, des connaissances en traitement de texte. Pouvoir se déplacer partout dans la province. Pouvoir s'exprimer couramment dans les deux langues officielles serait également un atout.

Fonctions : En vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et de la Loi sur les renseignements médicaux personnels, enquêter et établir des rapports relativement aux plaintes concernant l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Procéder également à des vérifications et établir des rapport relativement au respect de ces lois.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur les fonctions à www.gov.mb.ca.

Le concours servira au recrutement de trois personnes maximum.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Classification du poste : P5
Numéro de l'annonce : 2864
Salaire : de 43 991 $ à 53 297 $
Date de clôture : 28 juillet 2000

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Commission de la fonction publique du Manitoba, Direction des programmes des ressources humaines, 155, avenue Carlton, bureau 935, Winnipeg MB R3C 3H8
Télécopieur : (204) 945-1486.

L'équité en matière d'emploi est un facteur de sélection. Les demandeurs doivent indiquer dans leur lettre de présentation ou dans leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles ou personnes handicapées.

La Liberté *Rédacteur.trice en chef*

La Liberté est le seul journal en français publié au Manitoba. Fondé en 1913, c'est un hebdomadaire qui a une vocation provinciale, dont la qualité et la crédibilité lui ont permis d'obtenir, au cours des ans, de nombreux prix d'excellence décernés par l'Association de la presse francophone.

Le poste

Sous la responsabilité du directeur, la personne choisie devra assumer les responsabilités de rédacteur.trice en chef. Elle sera responsable du contenu rédactionnel du journal. La personne devra notamment :

- guider le travail des journalistes ;
- corriger les textes des journalistes ;
- corriger les textes des publicités ;
- rédiger des éditoriaux ;
- rédiger des articles au besoin;
- autres tâches relatives à l'emploi.

Exigences

Démontrer de solides qualités de leadership ; avoir des connaissances théoriques et pratiques poussées dans le domaine de la presse écrite en français ; posséder d'excellentes capacités de travailler en équipe et sous pression ; faire preuve d'une maîtrise supérieure du français et de l'anglais parlés et écrits ; comprendre l'environnement francophone minoritaire.

Lieu de l'emploi : Saint-Boniface (Winnipeg, Manitoba)

Entrée en fonction : automne 2000

Salaire : à négocier selon l'expérience et les qualifications.

La Liberté offre également un excellent régime d'assurance collective.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur candidature au plus tard le 14 août 2000. Seul les candidats retenus en entrevue seront contactés. Le conseil d'administration de Presse-Ouest Limité se réserve le droit de rouvrir le poste ou d'annuler le concours.

Le directeur
Journal La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Par télécopie: (204) 231-1998

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Pascal Dubé au (204) 237-4823 ou 1-800-523-3355.

Le bureau du registraire du Collège universitaire de Saint-Boniface fait appel de candidature pour le poste de

Secrétaire au bureau du registraire

(poste à temps plein)

Description sommaire :

Reçoit et traite les demande d'admissions; fait l'entrée de données par rapport à l'inscription, prête service à la clientèle étudiante, effectue le travail de secrétariat général.

Fonctions :

- travail général de bureau;
- gestion des dossiers des étudiants et des étudiantes;
- service à la clientèle;
- l'admission et l'inscription des étudiants et étudiantes.

Qualifications requises :

- excellent français parlé et écrit;
- connaissance de l'anglais;
- connaissance des technologies informatiques; y inclus le traitement de texte (Word, Courrier électronique);
- habileté à traiter avec un public varié;
- diplôme en gestion de bureau (ou l'équivalent).

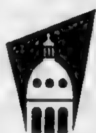
Rémunération :

Classe III Commis-dactylo III (selon l'entente collective en vigueur).

Date d'entrée en fonction : le 11 septembre 2000.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 11 août 2000** à :

André Boucher, registraire
Bureau du registraire



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4485
www.ustboniface.mb.ca



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Chefs d'équipes

Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada,

WINNIPEG (MANITOBA)

Postes offerts aux personnes résidant à Winnipeg et dans les environs.

Nous acceptons présentement des candidatures en vue de combler des postes saisonniers à temps plein et de durée déterminée au sein du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada, dans le cadre de son programme d'Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA). Vos fonctions seront les suivantes : gérer l'unité de traitement en ce qui regarde le programme ACRA, notamment les ressources humaines et le budget salarial; offrir de l'information, des conseils et des directives sur les politiques du programme; interpréter ces politiques et recommander des améliorations et des modifications. Vous devrez également veiller à la conformité des renseignements fournis par les demandeurs ainsi que gérer la préparation du matériel de formation destiné à l'équipe et la tenue à jour des instructions relatives au traitement des demandes. Vous toucherez un salaire variant entre **42 872 $** et **46 190 $.**

Pour relever ces défis, vous devez avoir réussi vos études secondaires ou une équivalence approuvée par la CFP, et posséder de l'expérience dans le traitement des formulaires gouvernementaux ou les transactions financières, ou dans le fonctionnement/l'exploitation d'une entreprise familiale. Il est indispensable d'avoir des antécédents professionnels récents dans la supervision du personnel et ce, pour un cycle continu et complet, allant de l'établissement des objectifs jusqu'aux suivis en passant par la préparation des évaluations. Vous devez également connaître l'industrie agricole, les programmes de soutien du revenu agricole et la *Loi sur la gestion des finances publiques.*

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Nota : L'horaire de travail prévu est de 7 hres à 20 hres pendant trois jours de la semaine (37,5 hres/semaine).

Si ce poste vous intéresse, veuillez poser votre candidature en direct ou faire parvenir votre curriculum vitæ **d'ici le 19 juillet 2000,** en démontrant clairement la façon dont vous répondez aux critères susmentionnés et en indiquant votre citoyenneté ainsi que le numéro de référence **AGR5703FB(68),** à **Agriculture et Agroalimentaire Canada, Administration du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), C.P. 6100, 200, avenue Graham, bureau 310, Winnipeg (Manitoba) R3C 4N3. Télécopieur : (204) 984-4532. Courriel : stafftwo@nisa.gc.ca.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

http:// emplois.gc.ca — Canadä

Manitoba

OPÉRATEUR/OPÉRATRICE DE TRAITEMENT DE TEXTES : WP2, poste d'une durée déterminée (7 mois). Éducation et Formation professionnelle Manitoba (Division du Bureau de l'éducation française), Winnipeg. Numéro de l'annonce : 2875. Salaire : 28,048 $ à 32,076 $. Date de clôture : le 20 juillet 2000.

Qualités requises : En plus d'avoir une très bonne connaissance écrite et parlée du français et de l'anglais, le/la responsable doit avoir au moins un an d'expérience comme opérateur/opératrice de traitement de textes; doit posséder des connaissances approfondies des équipements de traitement de textes tels que Microsoft Office 97 Pro (Word, Excel et Access). Une connaissance de Page Maker, EIS et NCS Design Expert est un atout. Il/elle doit démontrer de l'initiative, doit être organisé et efficace dans son travail; doit faire preuve de créativité et posséder de l'expérience en ce qui concerne le format et la présentation de documents. Il/elle doit posséder de l'entregent.

Fonctions : Sous la direction de la Coordonnatrice du personnel de soutien, le/la responsable agit comme secrétaire auprès des Agents d'éducation. À l'aide de Microsoft Office 97 Pro, Page Maker et autres logiciels, le/la responsable produit une variété de documents complexes nécessitant parfois maintes révisions et travaille sous pression; organise et maintient de façon indépendante les documents en mémoire. Il/elle est responsable de rencontrer les échéances requises, de faire la lecture des épreuves de traitement de texte et de remettre le travail sans erreurs aux Agents d'éducation.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 407, Winnipeg MB R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE : AY3, Éducation et Formation professionnelle Manitoba (Division du Bureau de l'éducation française), Winnipeg. Numéro de l'annonce : 2876. Salaire : 28,048 $ à 32,076 $. Date de clôture : le 20 juillet 2000.

Qualités requises: La personne choisie devra avoir d'excellentes compétences en communication (orale et écrite) dans les deux langues officielles et devra posséder au moins une année d'expérience en secrétariat administratif. Il/elle devra également avoir une bonne connaissance des ordinateurs compatibles IBM et savoir utiliser Microsoft Office 97 Pro (Word, Outlook, Excel et Access). Une bonne connaissance de Quark XPress est un atout. La personne choisie devra savoir travailler seule, faire preuve d'initiative, avoir le sens de l'organisation, savoir établir les priorités et travailler sous pression afin de respecter les échéanciers. Il/elle devra également avoir l'esprit d'analyse et être capable de résoudre des problèmes. Il/elle devra posséder de l'entregent.

Fonctions: La personne choisie, qui relève de la coordonnatrice du personnel de soutien, offrira des services de secrétariat au directeur de la Direction du développement et de l'implantation des programmes d'études, ainsi qu'au coordonnateur des projets spéciaux au moyen de Microsoft Office 97 Pro, de Quark Xpress et d'autres logiciels. Il/elle devra créer divers documents complexes qui nécessiteront de nombreuses révisions et organiser, ainsi que mettre à jour quotidiennement, une base de données sur Access et un système de classement de documents. La personne choisie devra également contribuer à la planification et la préparation des réunions du personnel, préparer l'ordre du jour et les procès-verbaux des réunions et faire le suivi des décisions prises durant celles-ci.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 407, Winnipeg MB R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

La **VILLE DE WINNIPEG** est à la recherche de **pages de bibliothèque** (postes à temps partiel) pour le district de Riel.

Qualités requises :

- avoir terminé la 10e année;
- pouvoir s'exprimer couramment dans les deux langues officielles;
- posséder des compétences dans les domaines de la communication et du service à la clientèle;
- être prêt à travailler en semaine, en soirée et en fin de semaine.

Salaire : 8,00 $ l'heure

Pour poser votre candidature à ce poste, rendez-vous aux bureaux de la Division des services aux ressources humaines, situés au rez-de-chaussée du 510, rue Main, pendant les heures d'ouverture, afin de remplir un formulaire de demande d'emploi. N'oubliez pas d'apporter une copie de votre curriculum vitae.

La date de clôture est le 28 juillet 2000.

On peut également obtenir des renseignements sur ce poste en composant le numéro de la ligne Accès 1-2-3, soit le 984-4636.

publique de Winnipeg **Bibliothèque**

Le Bureau de logement du Manitoba (BLM) est responsable de la gestion et de l'administration de tous les logements sociaux de la province du Manitoba.

Le bureau de logement du Manitoba
Coordonnateur ou coordonnatrice de l'entretien
Bureau du district centre-sud - Altona

Coordonnateur ou coordonnatrice de l'entretien (MT4).
Échelle de salaire : de 32 807 $ à 36 459 $ par an.
Date de clôture : le 31 juillet 2000.
Numéro de concours : 249.

Qualités requises : La personne retenue possédera le certificat de compagnon dans un métier de la construction ou sera technologue en construction (ou elle aura une combinaison acceptable de formation et d'expérience de travail) et elle aura plusieurs années d'expérience dans un domaine lié à la construction et à l'entretien. L'expérience de travail en matière de supervision de projets d'entretien et de préparation de cahiers de charges, de devis, de budgets et de rapports est essentielle. La personne choisie aura des connaissances approfondies des pratiques et codes de travail des métiers liés aux charpentes, à la plomberie et aux travaux d'électricité. Outre posséder des aptitudes de communication, un bon sens de l'organisation, de l'entregent et de bonnes techniques d'encadrement et de résolution de problèmes, elle devra aussi avoir la capacité de travailler de manière autonome, ainsi qu'en équipe, et entretenir de bonnes relations de travail avec les clients. Enfin, elle devra avoir une expérience du travail sur ordinateur, un permis de conduire valide pour pouvoir voyager avec son propre véhicule, et être disponible pour travailler en alternance en soirée et pendant les fins de semaine. Nous choisirons de préférence les personnes bilingues (anglais et français). Savoir parler le bas-allemand constituerait un atout.

Fonctions : Le coordonnateur ou la coordonnatrice de l'entretien est responsable du programme d'inspection continu de tous les logements sociaux faisant partie du portefeuille du district. La personne choisie devra notamment assumer la supervision du personnel sur les lieux, évaluer les performances d'entretien actuelles ainsi que mettre en pratique ou recommander des mesures correctives, faire l'achat des matériaux et de l'équipement d'entretien, préparer le cahier des charges, obtenir les devis et voir à la préparation de contrats, assurer la liaison avec les entrepreneurs et le contrôle de la qualité, mettre à exécution des mesures de conservation de l'énergie et des programmes d'entretien préventif, inspecter annuellement la condition des logements locatifs, déterminer les réparations nécessaires et les inscrire au registre, et accomplir des tâches courantes d'entretien.

Veuillez adresser votre demande par écrit au :

Bureau de logement du Manitoba
Gestion des ressources humaines
300, rue Carlton, bureau 4089
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9

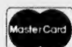
« Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection. »

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

CAMPS D'ÉTÉ: Expérience inoubliable remplie d'activités sur une ferme dans un environnement sécuritaire. Votre choix d'un à cinq jours, sur semaine, en juillet et août, pour les 9 à 13 ans. 878-2583.
094-

RECHERCHE

AIDE DEMANDÉE: Flexible, temps plein ou partiel. Idéal comme emploi d'été et pour aquérir de l'expérience de travail. 12,85 $ en débutant. Promotion disponible. 949-1828.
032-

RECHERCHE: Je suis à la recherche d'une couturière pour une compagnie de rideau. Expérience dans la couture en général. Temps partiel avec possibilité de temps plein. Salaire à négocier. Téléphone 989-1294.
089-

GARDIENNE DEMANDÉE à l'occasion après 17 h et les fins de semaine. Voir à la garde de deux enfants d'âge scolaire dans ma demeure à Saint-Boniface. Tél.: 291-1555.
098-

RECHERCHE GARDIENNE chez moi (Norwood) les matins de 8 h 30 à 10 h du lundi au vendredi, dès la fin août, pour un garçon de 9 mois. Possibilités d'heures supplémentaires si désiré. Contactez Monique au 231-1623.
100-

RECHERCHE: Armoire de cuisine usagée mais en bon état. Composez le 233-3753.
104-

À LA RECHERCHE d'une gardienne pour deux garçons, débutant au mois de septembre pour 10 jours par mois. Chez nous à Saint-Vital. Contactez Claudette au 253-3501.
105-

RECHERCHE: On demande une secrétaire-réceptionniste bilingue pour bureau dentaire. Expérience requise sur ordinateur et programme Maxident. CV. Immédiatement. Tél.: le jour (233-7726, en soirée (253-0791 ou 222-0277).
107-

À VENDRE

À VENDRE: PLAGE ALBERT, chalet de 4 chambres à coucher, meublé, isolé. À 5 minutes du lac, 2 milles d'un beau terrain de golf. Prix raisonnable. 233-3153 ou fin de semaine 756-2483.
088-

À VENDRE: Sur la route scénique, 9 milles au sud du périmètre, près de Saint-Adolphe, grands lots avec beaux arbres, eau, égoûts, gaz, pavé, etc. 253-1185.
092-

CHALET À LA PLAGE ALBERT: 101, Sonora, 3 chambres à coucher, meublé, air climatisé, aspirateur central, lot boisé plus 1/2 acre. Près de la chapelle et de la plage. 58 500 $. Tél.: 253-5700 ou 756-8013.
096-

À VENDRE: La Broquerie. Bâtiment contenant résidence et site commercial (autrefois antiquaire) avec grand atelier attenant, 26 pi x 38 pi, le tout sur un large lot de coin. 49 000 $. Composez le (204) 424-5535.
099-

À VENDRE: La Broquerie. Maison mobile 1991 sur 3 acres, 2 chambres à coucher, air climatisé, 5 appareils ménager, situé à 4 1/2 milles à l'est du village. Possession immédiate. 52 000 $. Composez le (204) 424-5395.
101-

À VENDRE: Voilier Abott 22' à vendre en copropriété 50 %. En excellent état, sur le lac Winnipeg. Prix de vente 6 500 $ pour la demie-propriété. Tél.: 231-0614 ou 233-6748.
102-

À VENDRE à La Broquerie: Lot résidentiel de 100 x 200 pieds, rue Vielfaure, près du magasin, de l'école et de l'église. Accès au gas et aux égoûts. Meilleure offre. Composez le (204) 424-5379.
108-

À LOUER

À LOUER: Appartements, 2 chambres à coucher et garçonnière, 161, rue Dumoulin. Composez le 233-5087.
062-

CHALET À LOUER: Plage Albert du 31 juillet au 13 août. Appelez le 253-7310 en soirée.
103-

MAISON À LOUER À SAINT-BONIFACE: 319, rue de la Cathédrale. 600 $ par mois. Comprend 3 chambres à coucher, frigo, poêle. Composez le 237-9630 entre 17 h et 19 h.
106-

À LOUER: Saint-Boniface. 487, Ritchot. Appartement (bi-level) de 2 chambres à coucher, laveuse et sécheuse. Pas d'animaux svp. 700 $/mois + services. Libre le 1er septembre. 253-5259.
109-

À LOUER: Appartements de 1 et 2 chambres à coucher. Place de ville. Propre, tranquille et sécuritaire. Air climatisé et entrepôt. Près de la Fourche et de l'Hôpital général Saint-Boniface. Services publics inclus. Disponibles immédiatement. 667-6998 ou 942-4100.
110-

Nécrologie

Jeanne Teillet (née Boux)

Mme Jeanne, née Boux, est décédée le 14 juin 2000 à l'âge de 84 ans.

Prédécédée par son père Jean-Baptiste Boux et sa mère Léopoldine Hella, elle était l'épouse depuis 60 ans de l'Honorable Roger Joseph Teillet, C.P., d'Ottawa. Elle laisse ses fils : Philippe Martin, Ph.d. (Elaine Louise Meyer, B.Soc.) et Richard Etienne tous deux d'Ottawa.

Elle était la mémère du constable Lisa Gabrielle, B.A. de Toronto et de Sara Kirsten, B.Serv.Soc., de Kingston; la sœur d'Hélène Ulinder de Vancouver.

Prédécédée par ses sœurs : Marie Nuyten et Germaine Gorling; ses frères : Jules et Joseph, elle laisse également plusieurs nièces et neveux.

La famille désire remercier sincèrement le personnel du New Edinburgh Square, de l'Hôpital général d'Ottawa et tous ses ami(e)s.

Les funérailles ont eu lieu à l'église Précieux-Sang, 200, rue Kenny à Winnipeg, le samedi 15 juillet 2000 à 11 h, suivies de l'inhumation au cimetière Green Acres.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

O.T.



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

J.R.

Chronique RELIGIEUSE

CHRISTOPHE MAGUET

Pourquoi un pèlerinage des jeunes à Rome?

Mes chers amis du diocèse de Saint-Boniface,

J'ai le grand privilège de vous représenter comme ami et serviteur du bon Dieu. Je suis heureux d'avoir la chance d'écrire les raisons et nos sentiments des pourquoi d'aller à Rome (Italie) du 8 au 22 août 2000. Pourquoi Rome ? J'imagine pour beaucoup d'entre vous Rome serait une bonne place pour prendre des vacances ou bien pour voir les sites fameux ou bien de boire du bon vin et manger de la bonne " pasta " aux restaurants italiens. Mais, nous la quarantaine de jeunes du diocèse de Saint-Boniface irons à Rome comme pèlerins et non comme touristes. Nous irons pour parler de Dieu, parler à Dieu et pour célébrer Dieu ! Nous irons nous unir au pape Jean-Paul II qui comme père spirituel nous guide et nous unit à Jésus. Quelle sorte de bêtise est-ce que nous faisons ? Prier ? Dieu ? Le pape ? Pourquoi gaspiller beaucoup d'argent pour des choses non visibles, qui n'ont pas de preuve ?

Nous irons pour montrer au monde que les jeunes sont le futur, l'espérance et la joie pour ce monde et que des chrétiens passionnés et en amour avec Jésus-Christ, le Fils de Dieu, peuvent bouger des montagnes, peuvent être des prophètes d'espérance pour ce monde qui a besoin d'être renouvelé et sauvé encore. Moi-même, j'y crois en ce message d'espérance pour le monde, je crois que Jésus-Christ de Nazareth est vivant et continuellement en marche, guide et mesure ma vie. Sans Lui, je ne pourrais faire aucune chose. Il est Le Chemin, La Vérité et la Vie !

Comme jeunes, nous répondons à l'INVITATION du pape de venir à Rome pour nous unir à lui, pour approfondir notre foi chrétienne, mais aussi catholique, et pour être solidaires avec tous les jeunes du monde en foi et en charité. Il y aura environ 1 million de jeunes pèlerins comme nous qui désirent TROUVER DIEU PLUS INTIMEMENT ou que DIEU NOUS DONNE UNE SURPRISE DIVINE. Le pèlerinage à Rome n'est pas de la magie, ni de la superstition, mais plutôt une rencontre vivante et vraie avec Jésus, le Christ qui nous aime et avec les saints Pierre et Paul et tous les hommes et femmes héroïques qui ont laissé ce monde par le signe de leur foi et qui sont présents aujourd'hui comme nos modèles pour vivre la sainteté.

Nous commencerons notre pèlerinage la première semaine dans un diocèse italien où nous serons enrichis par des témoignages et enseignements sur la foi catholique et où nous allons prendre part à des messes et aux activités culturelles et spirituelles. La seconde semaine en Italie, nous serons à Rome avec des milliers de jeunes à la rencontre nommée Journée mondiale de la jeunesse. Encore, il y aura des enseignements, des activités diverses et pendant une des journées, nous aurons la chance de visiter et de vivre en pénitence et en prière au Vatican avec toutes ses merveilles architecturales, et ses sculptures. Durant notre séjour au Vatican, j'espère m'imprégner de certains mystères de notre riche histoire catholique et chrétienne. J'aimerais voir l'image de saint Pierre l'apôtre, et de tous les papes (saint Pierre étant le premier) qui dorment en paix (dépendant de ceux à qui l'on parle). Les deux derniers jours, il y aura un vigile de prière avec le pape le soir du 21 août, clôturant avec une messe symbolique où le pape nous donnera le mandat de retourner à notre Église locale pour continuer à proclamer le message universel du Christ ressuscité qui est entré dans notre chair humaine afin que nous devenions comme Lui.

L'an 2000 est une année symbolique pour l'Église. Il y 2000 ans (approximativement) que Jésus, notre Sauveur, le Theotokos, est né à Bethléhem par la Vierge Marie, Mère de Dieu. L'an 2000 est aussi une année jubilaire, c'est-à-dire que l'Église veut recommencer sa vie de foi avec nouveauté. L'année jubilaire c'est comme avoir une seconde chance. L'Église par la présence et l'enseignement du pape, appelle les jeunes de par le monde, de toute culture, de toute langue pour célébrer leur foi en Jésus. Parce que le Saint Père aime beaucoup les jeunes, les jeunes veulent aller pour célébrer le Christ avec lui. Aussi, l'Église propose l'idée d'un échange de dons entre l'Église, donnée par le Christ qui la sauve par son sang, et les dons des jeunes qui souvent font face à des difficultés extrêmes dans leur vie spirituelle et morale. Jean-Paul II propose le texte biblique qui commence l'Évangile de saint Jean : " Le Verbe s'est fait chair et il a vécu parmi nous " (Jn 1 :3) Malgré tous les obstacles, nous, les jeunes de Saint-Boniface, nous préparons sérieusement pour entreprendre cet événement important dans notre vie. Moi, j'espère comme tous les jeunes, que ce pèlerinage sera un événement important dans notre vie. Moi, j'espère comme tous les jeunes, que ce pèlerinage sera un événement qui nous aidera à ramener le message de Jésus pour un monde qui a besoin de l'entendre avec nouveauté et vigueur.

J'aimerais féliciter tous les jeunes et je les offre à la Vierge Marie, aux saints Pierre et Paul, afin que nos cœurs soient ouverts pour recevoir Jésus avec puissance et humilité. Et comme Monseigneur Antoine Hacault, notre regretté archevêque qui a voulu que ce pèlerinage devienne une réalité, qu'il prie pour nous et pour notre diocèse. Que tes prières nous aident à vivre ce pèlerinage avec foi. Merci Monseigneur Hacault, au nom de tous.

Avec enthousiasme et anticipation,

Christophe Maguet,
représentant les jeunes du diocèse
de Saint-Boniface qui iront à Rome
du 8 au 22 août 2000

L'ARCHE

Sur le chemin de l'amour

Le coordonnateur de l'Arche Canada, Zoël Breau estime que nous pouvons tous apprendre des leçons de vie importantes des handicapés mentaux.

Daniel BAHUAUD

« Je n'ai jamais tant mangé sans me soucier de ma ligne!, lance Zoël Breau, non sans une pointe d'humour. Je pédale environ huit heures par jour et, en moyenne, je parcours 130 kilomètres. J'en brûle des calories! Mais c'est pour une très bonne cause. »

De passage à Winnipeg le 7 juillet, le coordonnateur de l'Arche Canada traverse présentement le pays en bicyclette pour conscientiser le public du travail accompli par cet organisme international, fondé en 1964 par Jean Vanier et qui s'occupe des handicapés mentaux.

Les résidences de l'Arche sont connues de par le fait que les personnes œuvrant au sein de l'organisme ont choisi de travailler et de vivre avec les personnes handicapées. Zoël Breau estime que les 22 ans qu'il a passées dans les résidences de l'Arche l'ont permis de cheminer davantage comme personne.

« J'aime tellement ça que je n'ai pas l'impression de travailler, affirme-t-il. Je me sens en contact avec des valeurs réelles. La société nous dit qu'on trouvera son bonheur dans les choses qu'on s'achète : la voiture, la chaîne stéréo, l'ordinateur. Mais ce n'est pas là du tout! Les handicapés mentaux m'ont fait voir la vie autrement. Ils sont honnêtes, ouverts et savent aimer. Ils nous pardonnent facilement nos gaffes. Bref, ils sont heureux. »

Le natif du Nouveau-Brunswick estime que son travail a également contribué à son cheminement spirituel. « Je suis arrivé à l'Arche bien naïf, explique-t-il. Au début, je voulais sauver le monde. Mais je me suis rendu compte que c'était moi qui devais être sauvé. L'Arche me nourrit constamment. C'est sûr qu'il y a des moments difficiles, mais ils me permettent de mieux comprendre ce que c'est vraiment que de donner de soi-même. Le grand défi, c'est d'apprendre à vivre en communauté. Nous connaissons tous des moments où nous aimerions être seuls, ou regarder notre programme de télé préféré sans se faire interrompre, ou même manger ce que nous aimerions. Mais en communauté, ce n'est pas toujours possible. À mon avis, négocier ces petites crises, c'est une valeur spirituelle. J'apprends à tous les jours à accepter les autres pour qui ils sont, et j'apprends aussi à m'accepter. »

Zoël Breau est accompagné d'un ami de l'Arche, Nathan Lusignan. Les deux cyclistes ont quitté Victoria le 10 juin et espèrent se rendre jusqu'aux Maritimes avant la fin du mois d'août. « Il nous reste encore pas mal de chemin à faire, souligne-t-il. Mais ça ne se compare pas au cheminement que j'ai fait depuis mon premier contact avec l'Arche à 18 ans! »

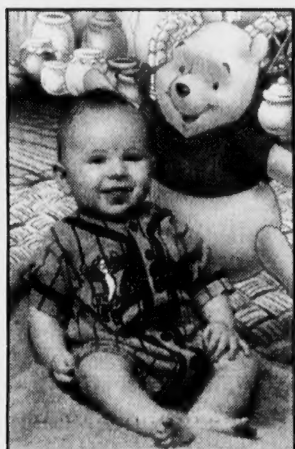
L'Arche regroupe plus de 115 résidences dans 29 pays. À Winnipeg, l'organisme s'occupe de 27 handicapés, dans six maisons et trois appartements.



photo: Daniel Bahuaud

Zoël Breau : « Au début, je voulais sauver le monde. Mais je me suis rendu compte que c'était moi qui devais être sauvé. »

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Colin Denis Malchuk. Je suis né le 26 février 2000. Je pesais 8 livres et 4 onces et je mesurais 21 1/2 pouces.

Mon grand frère Nicolas (2 ans) et mes parents Don et Diane (Arbez) sont très fiers de moi. Mes grands-parents sont Denis et Gisèle Arbez de Saint-Claude et Walter et Rose Malchuk d'Elphinstone. Mes arrière-grands-parents sont Alice Labelle-Beaudette et Lucien.

Un allô spécial aux Arbez : Charles, Roseline, Carole (marraine), Hélène (Gerry), Lynne, Claude, Natalie, Nicole et Emanuelle.



Noël et Cécile Marcotte

1950 - 1er août - 2000

Meilleurs vœux de bonne santé et de joie à l'occasion de votre 50e anniversaire!

Avec amour,
Vos enfants et petits-enfants



photo: Sandra Poirier

Joyeux anniversaire

Les sœurs missionnaires oblates ont célébré le 9 juillet leurs 25e et 50e anniversaires de vie religieuse. Pour souligner l'occasion, une messe, un dîner communautaire et un café rencontre a eu lieu. Sur la photo, on reconnaît : Ida Spence (50), Yvette Valcourt (50), Marguerite Breton (50), Simone Dionne (50), Antoinette Choiselat (50), Thérèse Bilodeau (50), Thèrèse Champagne (50), Hélène Chaput (50) et Caroline Deters (25).

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
Me ROBERT L. BUISSON

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3



Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach **Tél.: 326-1351**



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com



RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE



BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA	Lucile Legal-Griffiths, CA
Eugene Brokopiw, CA	Travis Leppky, CA, CISA
Bruce Caplan, CA, CIP	Henri Magne, CA
Arthur Chaput, CA, CFP	Mona Marcotte, CA
Gilles Chaput, FCA	Elizabeth Maw, CA
Raymond Desrochers, CA,CFE	Russell Paradoski, CA, CFE
Pamela Dupuis, CA	Georges Picton, CGA
James Doer, CA, CFP	Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Lucien Guenette, CA	Marc Rivard,CA
Chris Kauenhofen, CA	Mark Wong, CA (en stage)
Collin LeGall, CMA, CIP	

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX
performance realty
Service bilingue
255-4204

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3

Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA



Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine 383, boul. Provencher	**Hôpital Saint-Boniface** Boutique de souvenirs	**Chapters** • *Centre Saint-Vital*
Centre culturel franco-manitobain 340. boul. Provencher	**IGA Provencher** 390, boul. Provencher	**Shell Service** 350, chemin Sainte-Anne
Marion Grocery 237, rue Bertrand	**Librairie À la page** 200, boul. Provencher	**Pharmacie St-Pierre** • *Saint-Pierre-Jolys*
Librairie La Boutique du Livre 315, rue Kenny	**Turbo - Saint-Boniface** 230, rue Marion	**Lorette IGA** • *Lorette*
Dépanneur Provencher 174, boul. Provencher	**Amber Auto Service** • *Sainte-Anne* 617, rue Traverse	**Petro-Canada** • *Lorette*
	Esso • *Parc Windsor* 192, Archichald	**Saint-Adolphe Esso** • *Saint-Adolphe*
		Le Dépanneur • *La Broquerie*
		Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ❒	32,10 $ ❒
2 ans	51,30 $ ❒	58,85 $ ❒

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté*)*
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4